

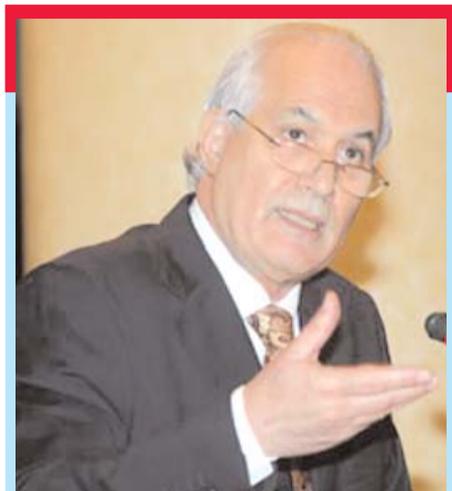
Les DEBATS

Votre quotidien national

Tizi Ouzou

Les assassins du propriétaire d'un hôtel interpellés

Page 24



Belaïz répond aux partisans d'une présidentielle anticipée

«Le peuple est la source du pouvoir légitime»

Après les partis pro-Bouteflika qui s'étaient chargés de répondre à l'opposition concernant son appel à une présidentielle anticipée, c'est le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz, qui s'invite au débat politique.

Page 3

Education nationale

Le CLA fait un constat critique

Page 6



Samia Zennadi, cofondatrice de la maison d'édition Apic

«Privilégier le panafricanisme au regard vers le Nord»

Samia Zennadi, cofondatrice de la maison d'édition Apic, nous parle de sa vision globale du monde de l'édition en Algérie et ailleurs, des problématiques essentielles qu'elle considère

comme prioritaires et de l'action qu'elle préconise au sein de la profession pour un meilleur épanouissement du livre.

■ ■ Les débats : Vous qui aviez fait le choix d'une formation en archéologie, pouvez-vous nous dire comment vous êtes venue à l'édition ?

Samia Zennadi : Au départ, c'est un vieux projet, dont la date me paraît aujourd'hui si lointaine qu'elle en devient floue. Ça vient de cette ambition première de contribuer à l'enrichissement et au partage culturel par les textes. Avec des amis, lorsqu'un livre nous marquait particulièrement, on s'amusait à l'acheter en plusieurs exemplaires ; et on se faisait décou-

vrir de beaux textes les uns les autres en prévoyant ainsi un exemplaire supplémentaire qui sera offert. La démarche a commencé donc par un esprit de partage et de échanges d'idées entre amis.

Même si avec Karim Chikh, l'idée de fonder une maison d'édition habitait déjà nos esprits, les fonds, eux, restaient absents et nous avons saisi la chance de 2003, "L'année de l'Algérie en France". Le projet de promotion culturelle de la part du gouvernement garantissait l'acquisition de 1 000 exemplaires, ce qui nous a permis d'obtenir quelques fonds pour commencer. C'est ainsi qu'est né le premier titre des éditions Apic, un beau livre sur l'art du tissage en Algérie intitulé *Au fil des temps*.

Pages 12 et 13

Chute des prix du pétrole

Le gouvernement face à sa logique dépensière

L'Algérie est appelée à raisonner ses dépenses et avoir pour maître-mot la lutte contre toute forme de gaspillage. La chute des prix du pétrole et l'incapacité de l'Opep à influencer positivement sur le marché n'est pas pour arranger les affaires du gouvernement, dont la logique dépensière frôle l'obsession.

Page 4



Migrants nigériens

L'Algérie n'expulse personne de force

Page 2



4^{ème} round du dialogue inter-malien

Des divergences persistent

Bien qu'elle ne soit pas la dernière, la 4^{ème} étape du dialogue inter-malien qui s'est achevée, jeudi dernier à Alger, a été «extrêmement avantageuse» dans la mesure où elle a permis d'élargir, selon Ramtane Lamamra, le cercle d'entente.

Page 3





Migrants nigériens

L'Algérie n'expulse personne de force

Le rapatriement des migrants nigériens vers leur pays a fait couler beaucoup d'encre ces derniers jours. Cette décision est en passe de créer une polémique entre l'Algérie et le Niger. En fait, le gouvernement nigérien affirme que la décision est motivée par l'Algérie. Tandis qu'à Alger, l'on affirme que le rapatriement de ces migrants s'est fait à la demande du Niger.



Par Louiza Ait Ramdane

Selon le Premier ministre nigérien, l'Algérie expulsera 3 000 déplacés. De son côté, le ministre de la Justice, Tayeb Belaïz a affirmé que «l'Algérie n'expulse personne de force», précisant que le rapatriement se fait à la demande de Niamey. Selon lui, l'Algérie traitait «humainement» le dossier des déplacés, conformément aux mesures décidées de concert avec les autorités nigériennes. M. Belaïz qui répondait à une question d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, a précisé que «la majorité des déplacés africains en Algérie sont des Nigériens et il a été conve-

nu du rapatriement de ces derniers à la demande du gouvernement de leur pays». «Les usages et traditions de l'Algérie ne lui permettent pas de rapatrier ces déplacés par la force, a tenu à rassurer M. Belaïz, rappelant la création à travers plusieurs wilayas de centres d'accueil «réunissant toutes les commodités», en attendant leur rapatriement vers le centre principal de Tamanrasset qui compte 120 chalets équipés.

Selon le Premier ministre du Niger, les personnes concernées par l'expulsion sont les femmes et les enfants qui vivent de la mendicité. Les migrants en instance de rapatriement sont composés de «76% d'enfants et 24% de femmes», a précisé ce responsable, qui s'exprimait au cours d'un débat

au Parlement. Néanmoins, le chef du gouvernement de ce pays, affirme que les autorités algériennes ont assuré avoir fait le nécessaire pour les rapatrier via les moyens de transport nécessaires. De leur côté, les autorités nigériennes ont tenu à affirmer que des programmes de réinsertion seront mis en place pour aider ces rapatriés. Il est à souligner que depuis quelque temps, l'Algérie est devenue le point de chute de flux massif de clandestins, issus de différentes nationalités, fuyant la misère et la précarité. L'Etat algérien a décidé de les placer dans des centres d'accueil aménagés pour les réunir dans un seul camp, mais il semble que la tâche est difficile en raison de leur style de vie nomade fait de déplacements continuels.

L. A. R.

Soupçons de corruption sur l'autoroute Est-Ouest

Le dossier entre les mains de la justice

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que le coût global de l'autoroute Est-Ouest (1 216 km) est estimé à 13 milliards de dollars.

En réponse à une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre des Travaux publics a indiqué que le coût du km est estimé à 1 milliard de dinars, rappelant que cette infrastructure s'étendait sur 1 216 km allant des frontières tunisiennes aux frontières marocaines.

M. Kadi a affirmé que le coût global du projet a été fixé dans le cadre de l'appel d'offres, ajoutant que la moyenne du coût du km diffère selon les régions et la qualité du sol et des reliefs. Le ministre a souligné à titre de comparaison que la moyenne du coût de réalisation du km en France variait entre 8,8 et 22 millions d'euros alors qu'en Espagne, elle oscillait entre 7,8 et 17,5 millions d'euros. En Suisse, elle peut atteindre les 45 millions d'euros, a-t-il ajouté. S'agissant du contrôle des travaux, M. Kadi a reconnu l'existence de certains problèmes dus, notamment au non-respect de certains bureaux d'études de leurs engagements, affirmant que ces derniers sont interdits de travailler en Algérie et leurs contrats ont été résiliés. Quant à la réhabilitation des tronçons défoncés de l'autoroute Est-Ouest, le ministre a précisé que les sociétés de réalisation endossaient la responsabilité de leur réhabilitation comme ce fut le cas pour plusieurs tronçons dans les wilayas de Tlemcen, Oran, Relizane et Mascara, selon lui. Dans ce contexte, le ministre s'est engagé que dorénavant, aucun projet ne sera remis avant la fin des travaux de réalisation.

A une question du même député à propos des «soupçons de corruption» relatifs à l'autoroute Est-Ouest, M. Kadi s'est contenté de dire que «le dossier de corruption est entre les mains de la justice».

R. N.

Revendications socioprofessionnelles de la police

«Le dossier est clos» selon Belaïz

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a indiqué, jeudi dernier à Alger, que le gouvernement «a satisfait» à toutes les revendications socioprofessionnelles de la police, affirmant que toutes ces questions «ont été résolues».

«Le gouvernement a pris acte des préoccupations des policiers et a immédiatement satisfait à tous leurs droits», a fait savoir M. Belaïz dans une déclaration à la presse, en marge d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Le ministre de l'Intérieur, qui répondait à une question sur la restructuration de certains services de la direction générale de la Sûreté nationale, a précisé que les revendications socioprofessionnelles ont toutes été prises en charge. «Ce dossier est clos», a-t-il dit aux journalistes.

R. N.

REGARDS
Par Ahmed Halfaoui

Sputnik ou la guerre mondiale de l'information

Le 4 octobre 1957, un «bip» lancinant venu du ciel s'est mis à taquiner le bloc atlantiste. L'Urss venait de lui faire un pied de nez en lançant le premier satellite artificiel dans l'espace. Il s'appelait «Sputnik», c'est-à-dire «compagnon de voyage» en russe. S'inspirant de cet événement, le gouvernement russe a décidé de lancer, le 10 novembre dernier, un service de presse international en 30 langues étrangères, dont le français, l'anglais et l'allemand. Il sera déployé in situ dans 130 villes à travers le monde. Le service s'appelle Sputnik et son site principal a pour adresse Internet www.sputniknews.com. L'objectif est donné par le directeur de Sputnik : «Nous sommes contre la propagande agressive qui nourrit le monde et impose un point de vue unipolaire». Le ton est donné. La machine médiatique de l'Otan ne sera plus seule sur la place. La guerre larvée qui ensanglante l'Ukraine et la Syrie, le bras de fer en cours, s'étendent désormais au champ de l'information. Jusque-là, une seule vision de la situation du monde était livrée. Celle fabriquée par les officines de

l'Otan, au point d'atteindre à la caricature, si nous évoquons le mode de traitement de l'information sur la tragédie qui frappe les Palestiniens, où le bourreau sioniste est présenté en victime ou, au moins, apparaît-il comme «partie» d'un conflit équilibré, au lieu de ce qu'il est, un occupant, spoliateur et génocidaire. Nous avons vu, aussi, que lors de la destruction de la Libye, en 2011, les organes de presse mondiaux diffusaient le même pack d'images fourni par les services de propagande de l'armée d'agression. Le programme Sputnik vient donc passablement gêner le monopole en vigueur. Une information alternative sera disponible qui aidera, peut-être, à mieux approcher la vérité, notamment sur le syndrome ukrainien ou sur les manœuvres en cours en Syrie et en Irak. Au-delà, Sputnik veut faire passer d'autres messages, non moins importants. A l'exemple de dénoncer la volonté d'imposer les règles étatsuniennes aux peuples de la planète. Ce que dit le directeur du réseau : «Dans ce monde, le Japon est japonais, la Turquie est turque, la Chine est

chinoise et la Russie est russe dans l'optique de notre civilisation multiethnique». En ajoutant : «Nous ne demandons à personne de vivre selon les règles russes, nous estimons que chacun a le droit à son propre monde de vie et que ce monde est basé sur le droit international». Une réponse claire à la stratégie atlantiste agressive, décidée à mettre tous les pays sous la botte de la Maison-Blanche. En retour, l'Occident est obligé de se défendre en demandant une couverture «impartiale et équilibrée» des faits. Comprendre par là qu'il faut s'aligner sur le complexe politico-médiatique occidental. Dire qu'en Ukraine, ce sont les Russes qui ont créé la guerre civile et qui l'entretiennent, et non la flagrante ingérence des Etats-Unis et de l'Union européenne qui a conduit au putsch et provoqué la réaction des populations russophones. A ce propos, l'autorité de surveillance des médias britanniques (Ofcom) vient de s'attaquer à Russia Today. Mais n'y a-t-il pas déjà jurisprudence en la matière ?

A.H.

Belaïz répond aux partisans d'une présidentielle anticipée

«Le peuple est la source du pouvoir légitime»

Après les partis pro-Bouteflika qui s'étaient chargés de répondre à l'opposition concernant son appel à une présidentielle anticipée, c'est le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz, qui s'invite au débat politique.



Par Nacera Bechar

La scène politique est en agitation depuis quelques jours, surtout avec l'appel d'une partie de l'opposition de l'élection présidentielle anticipée, suivie par la confirmation de président Bouteflika à travers un message écrit, le maintien de la révision constitutionnelle.

Après les partis pro-Bouteflika qui s'étaient chargés de répondre à l'opposition concernant son appel à une présidentielle anticipée, c'est le ministre de l'Intérieur, Tayeb Belaïz qui s'invite au débat politique. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière de l'Assemblée popula-

ire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre de l'Intérieur, invité par les journalistes à se prononcer sur l'appel des partis politiques de l'opposition à l'organisation d'une élection présidentielle anticipée, il a estimé que le peuple reste la seule source du pouvoir. Le peuple est «désormais conscient» que la meilleure action sur le terrain est ce qui «doit se faire de mieux pour lui», a-t-il enchaîné. Dans ce cadre, Tayeb Belaïz ajoutera qu'«un pouvoir fort c'est d'abord des institutions fortes et une opposition efficace». Selon le ministre «le peuple est la source du pouvoir légitime» avant de conclure qu'en Algérie «le peuple a atteint un tel niveau de

conscience lui permettant de faire son choix en toute liberté» en allusion au choix de la réélection de président Bouteflika, le 17 avril dernier. La réponse implicite du ministre de l'Intérieur à une partie de l'opposition qui appelle à une élection présidentielle anticipée intervient dans un contexte politique marqué par la remise sur scène du projet portant révision de la Constitution, alors que des parties ont affiché leurs incertitudes quant à l'aboutissement de cette initiative. Par ailleurs, les partis pro-Bouteflika ne ratent pas une occasion pour répondre à l'opposition, en particulier ceux qui appellent à une transition en Algérie. Dans ce cadre, on peut citer la récente sortie du secré-

taire général du Front de libération nationale organisée dans la wilaya de Batna en déclarant : «Ils appellent à une élection présidentielle anticipée pour qu'ils placent qui ? Sofiane Djilali ?», c'est avec cette phrase que Saâdani s'est moqué de ce membre de la Cnlt, tout en assurant : «Votre pays, votre pré-sident, votre Front et votre armée se portent bien, et l'Algérie restera invincible devant ceux qui se hasarderont à porter atteinte à sa sécurité et à ses frontières.» Ce n'est pas tout, puisque le SG du FLN accuse une partie de l'opposition d'être téléguidée par des «forces invisibles» pour «nuire au pays». «Ces voix conditionnées par des mains invisibles pour accomplir de sales besognes, qui se sont élevées sous la coupole du Parlement pour tenter d'atteindre le FLN», a-t-il dit devant les militants de son parti. Pour sa part, le président de l'ANR, Belkacem Sahli, a exprimé «son rejet de toute proposition relative à la période de transition, notamment l'organisation d'une élection présidentielle anticipée, telle que prônée par certaines formations politiques». De son côté, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, le fait de parler d'élection présidentielle anticipée, aujourd'hui, en invoquant la santé du président de la République, était une «grave dérive». «Il n'y a pas de vacance de pouvoir dans notre pays et la question de la légitimité du chef de l'Etat a été tranchée par le peuple qui l'a élu lors d'un scrutin propre qui a reflété fidèlement la volonté des Algériens de voir maintenues la sécurité et la stabilité du pays», a souligné Mme Hanoune au cours d'un point de presse qu'elle a animé à l'issue d'un meeting à la Maison de la culture.

N. B.

Nebbou au sujet de la conférence nationale de consensus

Le FFS a bien avancé dans sa démarche

Le Premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a salué jeudi dernier les partis politiques qui ont adhéré à la démarche de son parti visant à tenir une conférence nationale de consensus (CNC), estimant avoir bien avancé dans cette initiative. «Nous saluons les partis qui ont déjà adhéré à notre démarche et nous souhaitons l'adhésion de tout le monde», s'est félicité M. Nebbou, dans une interview au quotidien *Reporters*, ajoutant que «le FFS restera à l'écoute de toute la classe politique (...) notre agenda est maintenu et nous allons continuer à rencontrer les partis, les syndicats et les associations». Estimant que le parti a bien avancé dans sa démarche, M. Nebbou a indiqué que le travail que «nous sommes en train de réaliser a permis de jeter des ponts entre les partis politiques, les personnalités et les acteurs de la société civile». Mais, a-t-il souligné, «il y a une chose qui est également importante à mes yeux, c'est le travail de proximité que nous avons entamé, il y a plus d'un mois», avant d'affirmer que «l'initiative a été accueillie favorablement par les citoyens», et qu'il reste, selon le responsable du parti, d'«essayer de la vulgariser davantage». Evoquant «les échos» enregistrés parmi les citoyens et les partis rencontrés, M. Nebbou a déclaré qu'«on peut qualifier cela de très positif», précisant qu'il s'agit d'un processus. «C'est une démarche constructive. Nous sommes en train de construire quelque chose et nous le faisons doucement et nous allons persévérer dans notre démarche», a notamment dit le responsable du FFS qui a fait savoir que son parti n'a essuyé aucun rejet catégorique quant à l'adhésion à cette démarche. «Quelles que soient les positions prises, nous sommes des politiques, et je pense que dans les jours et les semaines à venir, les choses vont évoluer. A ceux qui n'ont pas bien compris notre initiative, nous disons que nous sommes disposés à donner encore une fois des explications», a soutenu, optimiste, le premier secrétaire du FFS. Après avoir expliqué que l'initiative du FFS qui avait été «mûrement réfléchie lors du 5^{ème} congrès du parti», n'est pas une initiative conjoncturelle, M. Nebbou a affirmé que «nous ne pensons pas qu'il y ait une autre issue (à la situation du pays) en dehors de cette démarche». «Nous avons la conviction profonde que c'est la démarche la plus cohérente, la plus juste et la plus adaptée à la situation actuelle du pays», a dit, convaincu, M. Nebbou, ajoutant que «nous allons persévérer dans notre démarche. Par la suite, c'est le peuple qui jugera». Interrogé sur la réaction de certains partis qui estiment que la démarche du FFS est «une bouée de sauvetage pour le régime...», M. Nebbou a répondu que son parti s'adresse aux «Algériennes et aux Algériens», soulignant que «les gens peuvent penser ce qu'ils veulent». «Nous sommes un parti autonome comme avant, et si vous parlez de partis de l'opposition, nous sommes le plus vieux parti de l'opposition en Algérie. Maintenant, nous voulons bien être une bouée de sauvetage. Mais pour l'Algérie, non pour le régime, pour les citoyennes et les citoyens. Nous sommes un parti responsable, nous avons un capital politique et une expérience que nous avons mis au service de la nation algérienne», a-t-il argumenté.

R. N.

4^{ème} round du dialogue intermalien

Des divergences persistent

Par Sofiane Aït Mohamed

Bien qu'elle ne soit pas la dernière, la 4^{ème} étape du dialogue intermalien qui s'est achevée, jeudi à Alger, a été «extrêmement avantageuse» dans la mesure où elle a permis d'élargir, selon Ramtane Lamamra, le cercle d'entente. Les parties maliennes engagées dans le dialogue ont d'ailleurs affiché leur satisfaction du déroulement du processus de négociations. A la fin de la 4^{ème} phase du dialogue intermalien, jeudi à Alger, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé que «celle-ci a été extrêmement avantageuse du fait qu'elle nous a permis d'élargir le cercle d'entente entre les parties maliennes concernant de nombreuses questions et de cerner les divergences en quatre à cinq points». Il a ajouté, qu'à travers ses contacts avec toutes les parties maliennes, le groupe de médiation que préside l'Algérie, a retenu «certaines voies pouvant nous conduire vers une plate-forme de médiation à même d'amener les parties à dépasser leurs différends et d'aboutir à des formules acceptables par tous». Il a précisé que ces voies sont de nature à «permettre au

processus d'Alger d'aller vers la réalisation du traité de paix globale et définitif au Mali dans le cadre de la réconciliation nationale». Le chef de la diplomatie algérienne s'est dit convaincu, que dans les prochaines semaines, les parties maliennes auront l'occasion d'étudier le document révisé soumis par l'équipe de médiation à toutes les parties et intitulé «Projet de paix et de réconciliation au Mali». Il s'agit d'une synthèse des idées débattues lors des négociations. Les mouvements maliens signataires de la plate-forme d'entente préliminaire d'Alger ont exprimé aussi leur satisfaction du déroulement du processus de négociations. S'exprimant à l'issue d'une réunion avec l'équipe de médiation, le président de la plate-forme, Harouna Touré, a salué le bon déroulement des négociations qu'il a qualifiées de positives. «Nous sommes arrivés à un stade exceptionnel des pourparlers intermalien. Nous avons enfin entre nos mains un projet d'accord sur lequel la médiation nous a demandé de réfléchir et d'apporter, quand c'est nécessaire, des recommandations pour les amendements», a-t-il expliqué. Il a indiqué que les éléments du projet d'accord «portent en eux l'objectif

essentiel que nous visons tous : la paix, la sécurité et le développement», des questions «que nous considérons comme prioritaires». De son côté, Ahmed Ould Sidi Mohamed, chef du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) signataire de la plate-forme a évoqué «des efforts très positifs conjugués dans tous les domaines par rapport aux divers problèmes posés» lors des négociations. Le ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, s'est, de son côté, félicité des progrès enregistrés dans le processus de négociations. «Nous nous félicitons des progrès enregistrés au cours de cette étape qui nous a permis d'accroître la connaissance, la confiance et la compréhension mutuelle concernant les préoccupations des différentes parties», a déclaré M. Diop. Le chef de la diplomatie malienne a réitéré sa confiance en l'Algérie, en tant que chef de file de la médiation pour tous les efforts fournis, se disant confiant que «les efforts en cours permettraient de déboucher sur un accord de paix définitif et durable pour le Mali».

S. A. M.



Chute des prix du pétrole

Le gouvernement face à sa logique dépensière

L'Algérie est appelée à raisonner ses dépenses et avoir pour maître-mot la lutte contre toute forme de gaspillage. La chute des prix du pétrole et l'incapacité de l'Opep à influencer, positivement, sur le marché n'est pas pour arranger les affaires du gouvernement, dont la logique dépensière frôle



Par M. A. Chabane

En fait, alors que le baril était cédé à plus de 100 dollars, en Algérie, les dépenses avaient connu une véritable explosion, due principalement à la hausse de la facture des importations. Les céréales, les produits pharmaceutiques, la poudre de lait, les matériaux de construction sont autant de produits qui tirent les dépenses publiques vers le haut. A cela faut-il ajouter, la hausse des salaires et les différents budgets à caractère social destinés à soutenir le pouvoir d'achat du citoyen et à satisfaire les revendications socioprofessionnelles des travailleurs. Aussi, les grands chantiers lancés par l'Etat, liés à la construction des logements, la réalisation

des infrastructures de bases et l'important budget consacré à la création de l'emploi à travers différents dispositifs rendent la tâche de garantir un équilibre du budget de l'Etat difficile, voire impossible, dans l'état actuel des choses. Et pour cause, si le gouvernement s'est montré parfois généreux et souvent dépensier, l'éternel chantier de booster la production nationale et mettre en place une économie concurrentielle et performante n'a jamais dépassé le stade de fantasme. L'on persiste d'ailleurs à en parler sans pour autant qu'une esquisse d'un projet sérieux et réalisable ne soit présentée et adoptée. Faut-il rappeler, que l'on continue toujours de débattre de la pénalisation ou non de l'acte de gestion dans le secteur

public et à se plaindre d'entraves bureaucratiques et archaïques chez le privé. Bien que le risque d'une crise, à l'image de celle vécue par le pays durant les années 1990, est à écarter et ce, grâce aux réserves de change dont dispose le pays, il n'empêche qu'il est temps de serrer la ceinture et se préparer à une nouvelle ère de vaches maigres. Des spécialistes ont, à justes titre, évoqué l'avènement d'un nouvel ordre pétrolier mondial, ou des paramètres peu avantageux pour les pays exportateurs entrent en jeu et tirent vers le bas les prix du baril. L'Algérie qui, tout compte fait, ne s'attendait pas à cette chute brutale est parmi les pays qui seront les plus affectés par cette situation. Et ce, en raison des grands

projets lancés et du mode de vie plutôt acceptable adoptés et rendu possible par les grosses sommes engagées pour l'amélioration du cadre de vie du citoyen. D'ailleurs, le gouvernement dispose de ressources nécessaires et d'une marge de manœuvre importante pour poursuivre sa politique sociale et ses réalisations au profit du simple citoyen. Et l'urgence consiste plutôt à se montrer plus prudent concernant les dépenses inutiles, ferme dans le recouvrement des impôts et regardant dans la gestion de certains projets budgétaires et mal conçus. Une équation certes, difficile en raison des impératifs dictés par la politique sociale de l'Etat et la nécessité d'asseoir une paix sociale durable.

M. A. C.

Malgré la baisse des cours du pétrole

L'Opep laisse inchangé son plafond de production

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé malgré la baisse des cours du pétrole de maintenir son plafond de production de pétrole à 30 millions de barils par jour, a annoncé, jeudi dernier, le ministre koweïtien du Pétrole, Ali al-Omaïr.

«Pas de changement», a déclaré le ministre à la presse, à l'issue d'une réunion de l'Opep tenue à Vienne.

L'Opep a pris une «bonne décision», a indiqué de son côté le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, dont le pays était opposé à une réduction de la production de l'organisation.

Alors que les prix du pétrole brut ont chuté de plus de 30% depuis juin, en raison d'une offre surabondante et

d'une demande affaiblie, les pays de l'Opep devaient trancher entre une baisse de leur plafond de production collectif, fixé depuis trois ans à 30 millions de barils par jour (près du tiers de l'offre pétrolière mondiale), ou un maintien éventuellement assorti d'un engagement à mieux respecter ce niveau.

Mais les ultimes déclarations des délégations avant la rencontre avaient montré l'absence d'un consensus en faveur d'une baisse, et les prix du pétrole avaient chuté jeudi matin dernier à de nouveaux plus bas depuis quatre ans, ce qui démontre que les investisseurs prévoyaient un maintien du plafond. Le Venezuela, qui souffre particulièrement de l'effondrement des cours, avait mené ouvertement campagne en

faveur d'une réduction de l'offre de l'organisation. Mais plusieurs pays du Golfe avaient rejeté cette option, estimant que le marché finirait par se stabiliser tôt ou tard. Deux jours avant la tenue de cette réunion, le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, avait déclaré à l'APS que l'Opep allait agir à Vienne, «de manière à avoir une démarche consensuelle» pouvant dégager des solutions stables face à la chute des prix du pétrole.

Durant cette réunion, les pays membre de l'Opep «vont étudier l'évolution du marché, les déséquilibres qui ont provoqué cette chute des prix et se concerter sur la manière de rétablir l'équilibre du marché, avait-il souligné.

R. E.

À Londres et à New York

Le pétrole chute de plus de 5 dollars

Les cours du brut perdaient jeudi dernier du terrain, baissant de 5 dollars à Londres comme à New York, la référence américaine du Brut passant même sous la barre des 70 dollars pour la première fois depuis 2010, après le maintien du statu quo à l'Opep. Le WTI a chuté jusqu'à 67,75 dollars le baril dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), son plus bas niveau depuis le 25 mai 2010, tandis que le Brent s'est enfoncé sous les 72 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, atteignant un plus bas depuis le 7 juillet 2010 (à 71,25 dollars).

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a décidé jeudi dernier de maintenir son plafond de production à 30 millions de barils par jour (mbj), niveau auquel il est fixé depuis trois ans, et ce malgré la très forte chute des cours du brut depuis l'été.

Les membres de l'organisation ne s'entendaient pas sur les niveaux de production dans les semaines précédant la réunion, certains souhaitant une réduction du plafond de production de l'Opep pour freiner la chute des cours du brut tandis que d'autres étaient partisans de laisser faire le marché.

Ainsi, le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, dont le pays était opposé à une réduction de la production, a estimé jeudi dernier que l'Opep avait pris une «bonne décision».

En revanche, le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, Rafael Ramirez, qui plaçait pour une importante baisse, a quitté la réunion en refusant de répondre à la presse. «Le résultat de cette réunion est baissier au possible. Il n'y a aucun changement de l'objectif de production et aucune attention portée au respect du plafond» de production, observait un expert.

R. E.

Thème d'un workshop international à Oran

Les marchés mondiaux de gaz naturel en débat

Un workshop international intitulé «Marchés mondiaux de gaz naturel : enjeux, stratégies d'acteurs et impacts» se tiendra les 1 et 2 décembre prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed.

Cette rencontre est organisée par l'Ecole préparatoire en sciences économiques, commerciales et sciences de gestion (Epsceg) d'Oran en partenariat avec l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) et le laboratoire de recherches sur les économies euro-méditerranéennes (Lareem) de l'Université d'Oran, ont indiqué les organisateurs à l'APS.

Plusieurs thèmes seront examinés lors de ce workshop international, sous forme de communications animées par des intervenants nationaux et étrangers.

A titre indicatif, durant la première journée, le vice-président du Cnes, Mustapha Mekidèche, traitera des «tendances des marchés gaziers internationaux : quels impacts sur les stratégies algériennes?».

De son côté, le vice-président de l'AIG, Abdelmadjid Attar, abordera les facteurs influençant les marchés gaziers et l'universitaire d'Oran Abderrahmane-Mebtoul animera une conférence sur la place de l'Algérie au sein des mutations gazières mondiales.

Pour sa part, Farid Gasmi de Toulouse University of Economics axera son intervention sur le «pouvoir de marché et régulation : cas des marchés gaziers européens».

Quant à Senouci Benabbou du Lareem, animera une conférence intitulée «Les pays exportateurs de gaz naturel : entre ambitions d'un passé récent et défis du présent».

Un invité turc, M. Oktay F. Tarrisever de la Middle East Technical University d'Ankara donnera une communication intitulée «Russia's gas strategy and the activities of Gazprom in neighboring regions around Russia» (la stratégie russe du gaz et les activités de Gazprom dans les régions avoisinantes de la Russie).

D'autres communications aborderont les marchés et les contrats gaziers à long terme.

R. E.

Ali Haddad élu président du FCE

Priorité, préserver les intérêts de l'entreprise

Le nouveau président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, élu jeudi dernier à la tête de cette organisation, a affirmé que son programme était axé sur la préservation des intérêts de l'entreprise tout en renforçant la contribution du secteur privé dans l'économie.



Parmi les objectifs prioritaires du FCE, selon M. Haddad, le développement de l'entreprise et notamment du secteur privé pourvoyeur d'emplois et de richesses pour arriver à une meilleure contribution dans le développement économique.

Le nouveau patron du FCE a affirmé que le secteur privé en Algérie jouait un rôle très important dans le développement du pays en voulant pour preuve les 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires des entreprises affiliées à son organisation et qui emploient plus

de 200 000 salariés.

Il a ajouté que son organisation continuerait à travailler étroitement avec les autorités publiques, mais tout en défendant l'entreprise.

«Nous allons dire toute la vérité et nous n'allons pas nous taire sur les choses qui n'arrangerait pas l'entreprise», a-t-il soutenu.

Sur la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie, M. Haddad a souligné qu'il continuerait à défendre la position du Forum sur cette disposition.

Citant l'une des 50 propositions du Forum, formulées en

2012 pour le Pacte national économique et social de croissance, évoquant cette règle M. Haddad a affirmé «en matière d'investissement direct étranger (IDE), abandonner la règle des 51/49 appliquée systématiquement, mais afficher les branches ou filières considérées comme stratégiques où la partie algérienne est obligatoirement majoritaire, tels que: l'énergie, les hydrocarbures, les TIC, l'eau, les banques, les assurances et le transport».

Mais, «il y a lieu de privilégier la négociation pour tout investissement où le partenariat avec l'étranger est souhai-

té», ajoute la même proposition du FCE.

Concernant les membres qui ont quitté dernièrement le Forum, dont notamment le PDG du groupe Cevital, Issad Rebrab et celui de NCA Rouiba, Slim Othmani, le nouveau président du FCE a affirmé que les portes de l'organisation étaient «ouvertes» pour ceux qui souhaiteraient revenir.

«On les (membres sortants) a tous rappelés durant notre campagne pour qu'ils reviennent», a-t-il dit, soulignant que le nombre d'adhérents à l'organisation était passé de 240 avant sa candidature, il y a quelques semaines, à plus de 360 actuellement.

Ali Haddad a été élu jeudi dernier à la tête du FCE à l'issue d'un vote à main levée lors d'une assemblée générale électorale, succédant au président démissionnaire, Réda Hamiani.

Seul candidat en lice, le patron de l'Etrhb, Haddad a été élu à l'unanimité pour un mandat de quatre ans au lieu de deux ans habituellement. M. Haddad sera assisté d'un conseil exécutif composé de 32 membres.

La présidence du FCE était assurée, par intérim, depuis le 17 septembre dernier par Ahmed Tibaoui, vice-président de cette organisation après la démission de Réda Hamiani (2007-2014).

Créé en 2001, le FCE revendique quelque 360 chefs d'entreprises, représentant près de 800 entreprises exerçant dans différents secteurs d'activité.

R. E.

Durant le mois d'octobre L'indice de confiance des chefs d'entreprises en nette hausse

L'indice de confiance des chefs d'entreprises en Algérie a enregistré une nette progression au cours du mois d'octobre comparativement au mois précédent, a indiqué, jeudi dernier, l'étude mensuelle du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

L'indice de confiance calculé pour le mois d'octobre est remonté de 12 points, quittant ainsi la zone négative pour atteindre la valeur charnière de «zéro», indique le document. Cette valeur, qui était dans la zone négative depuis un plus d'un an, est calculée sur la base de trois critères portant sur les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks, et résulte d'une comparaison avec ceux des principaux partenaires de l'Algérie. Une hausse, respectivement, de 16 points est observée pour le niveau des commandes et les perspectives de l'emploi, et de 11 points pour les stocks et les perspectives de production pour le prochain trimestre. Ainsi, la conjugaison des trois facteurs que sont les perspectives de production, le volume des commandes et le niveau des stocks donne un indice de confiance des chefs d'entreprise, tous secteurs d'activité confondus, en progression de 12 points en octobre par rapport à septembre.

Cette valeur qui avait stagné à -18 en juin et juillet a progressé régulièrement pour atteindre en octobre la valeur «zéro», note le FCE.

L'étude des indicateurs sectoriels fait ressortir la poursuite de la reprise des activités de services avec un indice positif ces deux derniers mois (+ 10 en septembre et +17 en octobre). L'indice des industries agroalimentaires (IAA) passe de -50 en septembre à zéro en octobre, alors que les industries manufacturières autres que les IAA et le Btph persistent dans la morosité avec des indices toujours négatifs malgré une hausse respective de 10 et 6 points. Quant aux régions, elles affichent des indices de confiance (tous secteurs d'activités confondus) positifs avec +1 pour la région Centre et +3 pour les régions ouest et est.

R. E.

Petites et moyennes entreprises (PME)

Le système financier appelé à améliorer son soutien

Le système financier algérien doit déployer plus d'efforts pour améliorer le financement des PME, un objectif qui nécessite une modernisation du système de paiement et une densification des réseaux des banques, ont estimé, jeudi dernier à Alger, des responsables du secteur.

Lors d'une conférence sur le financement des PME et l'inclusion financière dans le Maghreb, organisée par l'Association des banques et des établissements financiers (Abef) et l'Union des banques maghrébines (UBM), les participants ont mis en exergue les mesures prises par l'Etat algérien pour faciliter l'accès des micro-entreprises et des PME au financement, notamment à travers les dispositifs d'aide à l'emploi (Ansej, Angem et Cnac), tout en relevant les carences qui subsistent encore.

Présent à cette rencontre, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a affirmé que des efforts importants avaient été

consentis pour promouvoir une activité économique inclusive, en accélérant les efforts d'accès au financement au profit des PME et des micro-entreprises.

A ce sujet, il a souligné que les années 2012 et 2013 avaient été marquées par la pleine application des mesures de soutien financier de l'Etat aux PME et par le renforcement significatif du rôle des dispositifs d'aide aux micro-crédits.

Selon les chiffres qu'il a fournis, les crédits attribués par les banques algériennes avaient représenté 44,2% du PIB hors hydrocarbures en 2013 contre 40,6% en 2012 et 2011.

Le montant des crédits accordés par les banques publiques aux PME et aux très petites entreprises (TPE) dans le cadre des dispositifs Ansej, Angem et Cnac, a atteint 499,7 milliards de DA en 2013 contre 362,4 milliards de DA en 2012, soit une progression de 380%, a-t-il précisé.

Il a également fait savoir que

le nombre de guichets de banque (y compris les guichets de CCP et Trésor) est en légère progression passant à 13,1 agences par population de 100 000 personnes en 2013 contre 12,7 en 2010.

Mais en dépit des progrès réalisés, a admis M. Laksaci, de grands efforts restent à déployer «pour approfondir, sur le moyen terme, cette démarche qui garantit un accès minimum aux services bancaires».

Pour atteindre cet objectif, une modernisation du système de paiements de masse et une densification ordonnée des réseaux des banques sur le territoire national semblent nécessaires pour le gouverneur de la Banque centrale.

Il s'agit aussi, selon lui, d'encourager le développement de l'activité des crédits aux PME au niveau des banques et établissements financiers.

A ce propos, il a annoncé que l'institution qu'il dirige élabore

actuellement une instruction qui soumet les banques à un certain nombre d'obligations dont notamment l'ouverture des guichets dans les zones rurales et les centres urbains non pourvus de guichets bancaires afin de s'assurer que l'accès aux services bancaires soit approprié.

Cette instruction vise aussi à promouvoir de nouveaux produits d'épargne et des crédits suffisamment conçus, a-t-il poursuivi.

De son côté, le président du conseil d'administration de l'UBM, Djamel Bessa, a estimé que l'Algérie devait intensifier et développer davantage son réseau bancaire pour couvrir aussi bien les grands centres urbains que les régions les moins favorisées.

Le développement d'autres types de crédits destinés aux TPE et aux petites professions est également nécessaire pour accompagner tout type d'investissement, a-t-il insisté.

«Il faut mettre en place des

modes de financement et des micro-crédits pour les petites activités pour permettre aux petits investisseurs d'accéder à la sphère économique», a-t-il préconisé.

Pour ce responsable, l'amélioration de l'accès au financement, notamment pour les TPE et PME nécessite la contribution de l'ensemble des secteurs, des politiques fiscales adaptées, un système de garantie à parfaire et un environnement réglementaire plus adapté.

Un appel partagé par le président de l'Abef, Boualem Djebbar, qui perçoit le développement du réseau bancaire comme un outil pour favoriser et promouvoir l'inclusion financière.

Il a considéré que le développement du paiement électronique et la généralisation des nouvelles technologies de communication constituaient également un moyen pour se rapprocher davantage de la clientèle.

R. E.

Education nationale

Le CLA fait un constat critique

Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) s'est exprimé, jeudi dernier, par la déclaration sur la situation qui prévaut ces derniers jours dans le secteur de l'éducation.



Par Rachid Chihab

Le premier point évoqué par le syndicat est la longue grève des intendants qui dure depuis deux mois. En effet, le CLA se dit scandalisé par «le recours à la justice pour déclarer l'illégalité de la grève afin de légitimer les mesures répressives et d'intimidations contre la grève des intendants par la tutelle exprime, une fois de plus, la nature du dialogue social prôné et la logique utilisée pour le règlement des conflits dans le secteur de l'éducation», peut-on lire dans le document. Le CLA dénonce l'atteinte aux libertés syndicales et le droit de grève et appelle tous ses adhérents à une solidarité active avec les intendants par leur participation aux

différents rassemblements qui seront organisés.

En outre, l'organisation syndicale d'Idir Achour déplore le gel et la remise en cause de l'instruction N°13-2014 émanant du ministère du Travail et de la Solidarité sociale relative à la prise en compte de la période d'accomplissement des obligations du Service national «dans le calcul de la pension de retraite et qui intervient pour mettre fin à une injustice qui a trop duré pour motif de calcul financier trop mesquin, exprime la légèreté avec laquelle les lois sont élaborées et remet en cause le discours politique patriotique et de souveraineté nationale».

Le CLA a aussi évoqué la nouvelle sur le Service national. «Est-il logique que celui qui quitte son poste de travail pour

le devoir d'accomplissement de son Service national se trouve sanctionné par rapport à celui qui a été acquitté de cette obligation ?», s'interroge le syndicat. Il ajoute : «Est-il acceptable qu'un travailleur soit doublement sanctionné pour le fait d'avoir accompli son Service national (perte de son salaire et années de cotisation) Est-il logique qu'un ministre remet en cause un décret présidentiel publié dans le *Journal officiel* par une note interne ?

Le CLA, après avoir exprimé sa satisfaction compte tenu à l'aboutissement de cette revendication, dénonce énergiquement le blocage de l'application de cette loi, interpelle les pouvoirs publics à mettre fin à ces abus et appelle tous les travailleurs à se mobiliser pour mettre fin à cette injustice

autour des actions concertées.

Le CLA dénonce également le refus des pouvoirs publics de rouvrir les négociations sur le nouveau statut particulier et rappelle sa revendication d'élaboration d'un statut qui assure une évolution de carrière digne à tous les travailleurs du secteur et reste convaincu que seul le rapport de force dans le cadre d'une unité d'action est capable de satisfaire cette revendication.

Enfin, le CLA a réclamé la réintégration des enseignants vacataires victimes d'erreurs administratives reconnues par la ministre et l'intégration des autres vacataires en attendant l'élaboration d'une stratégie de recrutement basée sur des critères scientifiques et pédagogiques.

R. C.

Suite au licenciement de 12 travailleurs

Grève au port d'Alger

Les travailleurs de l'entreprise portuaire mondiale Dubaï Port Algérie poursuivaient leur grève enclenchée mercredi dernier en solidarité avec les 12 collègues licenciés par l'administration, a constaté un journaliste de l'APS.

Depuis mercredi dernier à 15h, les travailleurs de l'entreprise Dubaï Port Algérie observent une grève pour protester contre la décision de licenciement de 12 de leurs collègues par l'administration générale du port pour des raisons inconnues, a indiqué Rebahi Miloud, membre du syndicat du port.

Entre autres raisons ayant mené à la grève, figure «l'attribution de l'administration quant à la tenue des réunions sur les négociations autour de la révision des salaires», empêchant à ce jour les tra-

vailleurs de bénéficier d'augmentations et de primes de permanence malgré toutes les correspondances adressées par le syndicat.

Il a précisé à ce propos, que la plateforme d'entente retenue pour négociation après la grève des travailleurs en juin 2013, stipule l'obligation de préciser un délai pour l'entame des négociations liées aux revendications des travailleurs.

Par ailleurs, M. Rebahi a souligné que l'Inspection du travail a rappelé aux deux parties (travailleurs et administration) d'amorcer un dialogue en vue d'une reprise du travail au niveau du port dans les meilleurs délais, mais l'administration a rejeté toute forme de dialogue avec les travailleurs ou leurs représentants.

Concernant la durée de la grève, il a affir-

mé que la question «échappe au syndicat et relève désormais des autorités compétentes».

En juin 2013, les travailleurs de l'entreprise portuaire mondiale Dubaï Port Algérie avait organisé un mouvement de protestation pour revendiquer une augmentation des salaires et le réaménagement des horaires conformément au Code de travail algérien. Une revendication qui a d'ailleurs abouti à la réduction des heures de travail de 48 à 40 heures par semaine, aujourd'hui.

Une plate-forme d'entente a, par ailleurs, été mise en place pour établir le calendrier des négociations liées aux autres revendications relatives à l'augmentation des salaires et la prime de permanence.

Reda A.

Médecins généralistes

La question du passage des grades réglée

La question relative au passage des grades du médecin généraliste a été réglée lors d'une réunion, jeudi dernier, d'une commission du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, et du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (Snmgsp), a indiqué ce syndicat dans un communiqué.

«Suite à la réunion de la commission mixte Msprh-Snmgsp, relative au suivi de notre plate-forme de revendications et comme annoncé dans notre précédent communiqué, nous informons l'ensemble des adhérents que le point relatif au passage des grades du médecin généraliste vient d'être réglé de manière à assurer un passage massif au profit de l'ensemble des médecins généralistes, y compris ceux qui remplissaient les conditions, mais n'avaient pas pu accéder aux grades supérieurs durant la période transitoire prévue par les statuts qui a pris fin au 31 décembre 2012», précise le Snmgsp.

Dans ce cadre, «une dérogation a été obtenue pour pouvoir intégrer l'ensemble des médecins concernés avec le bénéfice de l'ancienneté acquise», a-t-il indiqué, ajoutant que «les modalités pratiques seront discutées entre le syndicat et le ministère de la Santé pour que l'organisation du concours et le passage massif aux grades supérieurs soient effectifs début 2015 et que l'intégration de tous les médecins généralistes concernés se fasse avant la fin mai 2015».

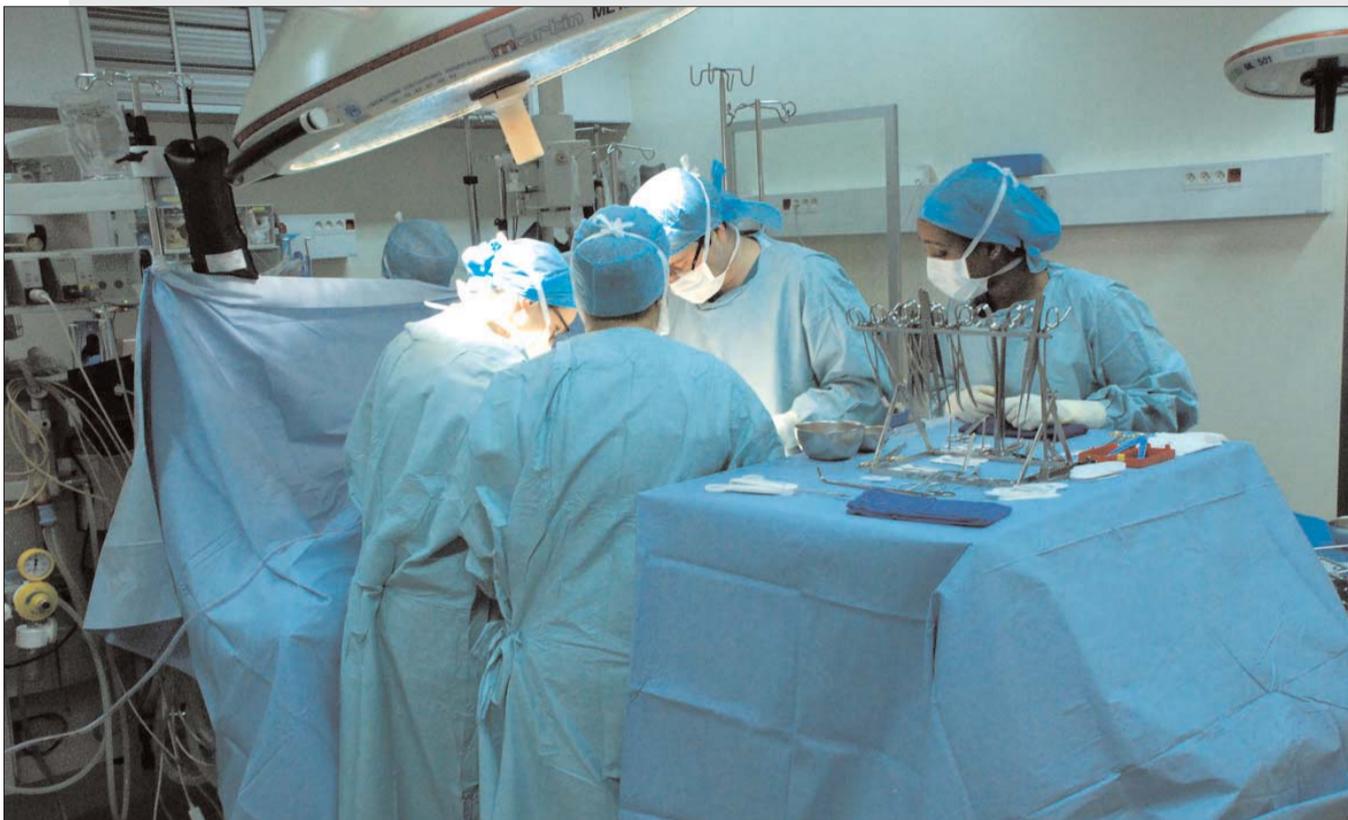
Par ailleurs l'examen des autres points a fait ressortir plusieurs avancées, selon la même source. Il s'agit de l'«harmonisation au taux maximum (de 30%) de la prime d'amélioration des prestations de soins (Pasp), la mise en oeuvre des dispositions relatives aux conditions de nomination aux postes supérieurs (liste d'aptitude), et l'assainissement de la situation d'avancements des praticiens et mise à jour des commissions paritaires».

Les autres avancées enregistrées concernent, quant à elles, «le paiement de toutes les primes et des arriérés, la généralisation, à compter de 2015, des bourses de courte durée pour les praticiens généralistes, notamment au niveau des Epsp, l'élaboration d'un plan général de formation continue, le lancement de la formation de Certificat d'étude spécialisée, CES, (dans plusieurs domaines) à compter du 4^{ème} trimestre de l'année en cours, et l'intégration des praticiens de santé publique dans le domaine de la recherche en santé (projets de recherche financés par le ministère).

R. N.

Pour sauver des vies Urgence d'entamer le don d'organes cadavériques

Le D^r Hafidha Chaïmi, néphrologue dans un établissement privé, a souligné, jeudi à Alger, la nécessité d'entamer l'opération du don d'organes cadavériques en faveur de malades, dont l'état nécessite une greffe.



« **L**e don d'organes des personnes vivantes se fait chez nous, mais il est indispensable de démarrer le don d'organes cadavériques pour permettre de sauver des vies », a-t-elle à l'APS, en marge de la 7^e journée portes ouvertes sur le don d'organes, organisé par l'association Don d'organes Biloba. Se référant aux enquêtes réalisées par l'association Don d'organes Biloba, elle a indiqué que la population souffrait d'un manque criant d'informations à ce sujet, appelant à une sensibilisation accrue en donnant des explications et des précisions pour les sensibiliser à faire don de leurs

organes afin de permettre aux malades de vivre et d'éviter des souffrances. « Pour une certaine catégorie de malades, la greffe d'organes est la seule alternative à une mort certaine », a-t-elle dit, soulignant que le développement de la greffe en général est indiscutablement lié à l'évolution du don d'organes. Elle a relevé dans ce sens qu'entre 2010 et 2013, quelque 499 greffes de rein sur des donneurs apparentés avaient été effectuées à travers le territoire national, avec une moyenne de 125 greffe par an, alors que celles de la cornée étaient de 959 durant la même période. La spécialiste a ajouté également que 7 greffes seulement du foie avaient été réali-

sées alors que celles des cellules souches hématopoïétiques s'élevaient à 967, avec une moyenne de 226 greffes par an. Le D^r Chaïmi a affirmé qu'actuellement le don d'organes était en deçà de la demande, sans cesse croissante. Elle a relevé qu'en Algérie il y avait plus de 19.000 insuffisants rénaux, dont 4.000 nouveaux cas chaque année, certains nécessitant une greffe pour leur sauver la vie. Concernant l'avis religieux à l'égard du don et du prélèvement d'organes sur des cadavres, l'imam de la mosquée de Hydra, Djeloul Kessoul, a affirmé que l'ensemble de la communauté des oulémas était unanime à autori-

ser cette pratique pour permettre aux personnes de vivre, soulignant (en se référant au Saint Coran) que celui qui sauve une vie, c'était comme s'il sauvait l'humanité entière. « Il faut juste avoir le consentement du donneur ainsi que de son entourage pour effectuer cette opération », a-t-il assuré. L'Association Don d'organes Biloba se propose, depuis sa création en 2012, de sensibiliser la société à l'importance du don d'organes des personnes vivantes ou après la mort. Biloba est une espèce d'arbres répandue au Japon qui a résisté à la bombe nucléaire d'Hiroshima, lors de la Deuxième Guerre mondiale.

R. S.

Il permettra aux malades de mieux vivre 89% d'Algériens favorables au don d'organes

Pas moins de 89% d'Algériens sont favorables au don d'organes permettant ainsi aux malades de mieux vivre, a indiqué, jeudi à Alger, le docteur Imène Souffli, vice-présidente de l'association Don d'organes Biloba. Le D^r Souffli a précisé, lors de la 7^e journée portes ouvertes sur le don d'organes, organisé par l'association Biloba, que 40% des personnes interrogées étaient prêtes à s'inscrire sur une liste de donneurs d'organes, précisant que 70% savent qu'ils pouvaient donner un de leurs organes afin de permettre à une personne malade de continuer à vivre normalement et sans souffrances. Ces résultats sont le fruit d'une enquête de l'association Don d'organes Biloba, réalisée entre 2012 et 2014 sur un échantillon de 500 personnes à travers les wilayas d'Alger, Sétif, Oran et Tizi Ouzou. Le D^r Souffli a relevé, dans le cadre de la même enquête, que plus de 30% des personnes interrogées ne connaissaient ni le point de vue de la religion à ce sujet ni le cadre législatif et réglementaire relatif au don d'organes. Elle a déclaré, dans le même sillage, que son association préparait un nouveau questionnaire dans le cadre d'une nouvelle enquête sur le terrain pour permettre de mieux cerner les connaissances de la population, son point de vue et son opinion à ce sujet, afin de mieux prendre en charge les malades. « Cette nouvelle enquête nous permettra d'établir une campagne de sensibilisation adéquate et adaptée aux différentes situations, en vue de convaincre les gens à faire don de leurs organes et permettre aux malades de vivre sans souffrances », a-t-elle souligné. L'association don d'organes, appelée Biloba, se propose depuis sa création en 2012 de sensibiliser la société à l'importance du don d'organes des personnes vivantes ou après la mort.

R. S.

Selon des spécialistes Le problème n'est pas pris au sérieux

Le problème des greffes d'organes « n'est pas pris au sérieux » en Algérie, a estimé jeudi à Alger, le P^r Messaoud Zitouni, chargé du Plan national de lutte anti-cancer. « Nous avons mis des difficultés là où il n'en existent pas. Il est urgent de faire une véritable évaluation objective de la question (don d'organes) pour pouvoir mieux avancer », a-t-il souligné, lors de la 7^e journée portes ouvertes sur le don d'organes, organisé par l'association Don d'organes Biloba. Il a ajouté qu'il ne fallait pas que les scientifiques « se cachent derrière de faux alibis », affirmant que la religion n'avait jamais été un frein à la science ou à la médecine. De son côté, le P^r Abdelaziz Graba, spécialiste en chirurgie au CHU Mustapha Pacha d'Alger, a souligné la nécessité de développer le don d'organes sur les morts encéphaliques pour sauver des vies, notamment celles qui dépendent d'une greffe d'organes. Pour lui, le développement de cette pratique est tributaire de la mise en place d'un cadre organisationnel pour recevoir notamment les donneurs cadavériques. Le P^r Graba a indiqué également qu'il fallait sensibiliser les familles à la nécessité du don d'organes, qui peuvent donner vie à d'autres personnes. « A quoi sert de mourir avec ses organes, ce qui est important c'est l'esprit. Les organes d'une personne, une fois morte, dépérissent », a-t-il expliqué, ajoutant que « si la population n'adhérait pas à cette initiative, cela ne marcherait jamais ». L'Association Don d'organes Biloba se propose depuis sa création en 2012 de sensibiliser la société à l'importance du don d'organes des personnes vivantes ou après la mort.

R. S.

Donneur de rein depuis 27 ans

M^{me} Aïche vit sans aucune difficulté

Cheveux courts, sourire radieux, la mine joyeuse, M^{me} Malika Aïche ne donnait pas l'impression de vivre avec un seul rein, elle qui a fait don, il y a 27 ans, d'un rein pour permettre à son jeune frère de mettre fin à ses souffrances et de continuer à vivre.

Cette retraitée de l'éducation nationale, du haut de ses 71 ans, a ému l'assistance avec son récit, lors de la 7^e journée portes ouvertes sur le don d'organes, organisé par l'association Don d'organes Biloba, tant elle dégagait un courage et une détermination à oeuvrer de toutes ses forces pour sensibiliser les citoyens algériens à la nécessité de faire don de leurs organes pour sauver une vie humaine, « ô ! combien précieuse ». « Il est nécessaire de sensibiliser, d'influencer et d'encourager toute personne, en bonne santé, pour le don d'organes pour soulager les personnes atteintes de maladies. C'est le plus beau des sacrifices », a-t-elle martelé, sous les applaudissements de l'assistance.

Evoquant les circonstances l'ayant amené à faire don d'un rein à son son

jeune frère, aujourd'hui médecin, elle a affirmé l'avoir fait sans aucune réflexion, permettant ainsi à son frère de travailler, de fonder un foyer et d'avoir des enfants. « Mon jeune frère souffrait terriblement car il devait faire des séances de dialyse qui lui faisaient mal. Dès que j'avais su que je pouvais lui être utile, j'ai accepté de faire don d'un rein sans réfléchir une seule seconde », se souvient-elle. Elle a affirmé qu'il fallait vaincre les préjugés de la société concernant le don d'organes pour avancer et permettre aux personnes nécessitant une greffe de mieux vivre et s'épanouir. « Je vis le plus normalement du monde, contrairement aux préjugés des personnes qui croient, qu'une fois avec un seul rein, notre vie est perturbée. Je vis sans aucune contrainte, la preuve: je fais même du sport », a-t-elle assuré, affirmant pouvoir vivre avec un seul rein sans aucune difficulté. Elle a préconisé l'établissement d'une sérieuse communication et d'un climat de confiance entre le donneur et le médecin pour qu'il fasse don d'un organe sans crainte. « Nos fausses croyances, notre

incompréhension des préceptes de l'Islam et notre méfiance à l'égard du corps médical sont souvent venus à bout de notre courage et notre solidarité légendaires de venir en aide à nos proches et nos concitoyens », a-t-elle déploré.

Pour elle, les associations doivent jouer le rôle de leaders d'opinion pour inculquer aux citoyens cette culture du don d'organes, en expliquant que ce n'était nullement un handicap ou une entrave pour la vie. « Au contraire, c'est à travers ce geste que j'avais fait en faveur de mon frère, que je me suis soulagée la conscience. Si quelque chose lui était arrivé, je ne me l'aurait jamais pardonné, en sachant que je pouvais faire quelque chose », a-t-elle dit. « Il faut donner de l'espoir aux malades, car l'être humain, dans sa nature est généreux. La vie est un don de Dieu, la sauver est un devoir », a-t-elle assuré. L'Association Don d'organes Biloba se propose depuis sa création en 2012 de sensibiliser la société à l'importance du don d'organes des personnes vivantes ou après la mort.

R. S.

Oran

Plus de 100.000 logements en cours de réalisation

Plus de 105.500 logements, tous types confondus, sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris, jeudi auprès du wali. Invité du Forum des citoyens du groupe de presse *Ouest tribune*, Abdelghani Zaâlane a indiqué que 105.578 logements, toutes formules confondues, entrant dans le cadre du quinquennal actuel, sont en cours de réalisation dans les différentes communes de la wilaya.



Pour la formule logement public locatif (LPL) qui compte quelque 53.248 unités, 44.990 sont en cours de réalisation et 1.082 sont en voie de lancement, selon le même responsable. Pour les autres formules, il a cité 11.000 logements sociaux participatifs (LSP), 10.000 de type AADL, 8.956 logements promotionnels aidés (LPA) et 13.000 logements publics promotionnel (LPP) en cours de réalisation. Mettant en exergue les moyens mis en place par l'Etat pour la résorption de l'habitat précaire, il a avancé le chiffre de 41.000 «baraqués» qui défigurent encore le visage d'El-Bahia. Concernant le vieux bâti, le res-

pensable a jugé le rythme des travaux de réhabilitation «plus ou moins lent», faisant remarquer que trois entreprises seulement se chargent de cette opération, «ce qui explique cette lenteur», selon lui. Il a ajouté que 600 immeubles sont programmés pour cette opération, signalant cependant que l'enveloppe financière disponible actuellement «ne peut couvrir que la réhabilitation de 300 immeubles». Pour ce qui est de la régularisation des lotissements dans la wilaya ne disposant pas d'actes de propriété, le wali a indiqué que, sur près de 34.607 dossiers déposés au niveau de la commission créée à ce effet et composée de représentants de l'Assemblée popu-

laire de wilaya (APW) et de l'administration, 24.764 actes ont été établis et 12.201 sont en voie de l'être. Abordant le volet du transport, M. Zaâlane a souligné que plusieurs projets sont inscrits pour la décongestion de la capitale de l'ouest du pays, notamment le 5^e périphérique, l'élargissement de certains axes routiers, la création de parkings à étages et la concrétisation du projet du métro d'Oran et celui d'extension du tracé du tramway. A ce propos, il a indiqué que les études ont été finalisées pour les trois extensions prévues, qu'un avis d'appel d'offres a été lancé et que les soumissionnaires ont retiré les cahiers de charges. En matière de tourisme, la wilaya compte actuelle-

ment plus de 30 projets appelés à augmenter la capacité d'accueil des infrastructures hôtelières à plus de 20.000 lits. La wilaya d'Oran compte actuellement, selon M. Zaâlane, 4 hôtels de 5 étoiles, 5 établissements hôteliers de 4 étoiles et 18 de 3 étoiles pour une capacité d'accueil globale de 14.000 lits. Sur le plan sportif, il a rappelé que la ville d'Oran est candidate pour l'organisation des Jeux méditerranéens 2021, soulignant que toutes ses infrastructures sportives, dont le complexe sportif de Belgaïd, seront au rendez-vous dans le cas où l'Algérie serait retenue pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football 2017.

R. R.

Alger

Début de réalisation d'une gare routière à Bir Mourad Raïs

La réalisation d'une gare routière à Bir Mourad Raïs (Alger), d'une capacité de 20 millions de passagers par an et dont la réception est prévue pour décembre 2016, a été lancée, jeudi, par le ministre des Transports, Amar Ghoul. Le projet porte, selon sa fiche technique, sur la construction d'un parking de 871 places en sous-sol, une zone de parkings pour le transport public (autobus et service taxi interwilayas) et une surface commerciale de 2.000 m². Les travaux de réalisation de cette future gare routière située au lieudit La Côte, parallèle à l'autoroute Ben Aknoun-Dar El-Beïda, ont été confiés à un groupement algéro-espagnol, qui s'est engagé à livrer ce projet d'une superficie totale de 54.614 m², dans un délai de 26 mois pour un financement de 6,80 milliards de dinars. «La mise en service de ce projet nous permettra de transférer de la gare du Caroubier à Bir Mourad Raïs le flux du transport terrestre de voyageurs entre Alger et l'ouest du pays, et une partie de celui entre la capitale et le Sud», a expliqué le directeur de wilaya des Transports, Rachid Ouezzane. «Une fois à Bir Mourad Raïs, les voyageurs venant de l'ouest et du sud trouveront à leur disposition une multitude de services et des moyens de déplacement vers différents points de la capitale. Nous allons donc limiter l'accès au centre-ville aux véhicules de transport collectif en provenance de ces deux régions», a ajouté M. Ouezzane. Cette future gare sera, selon lui, desservie par le tramway à travers la réalisation de l'extension Les Fusillés (Les Annassers) vers Bir Mourad Raïs, dont l'appel d'offres sera lancé en «février 2015». La wilaya d'Alger dispose de trois projets de gares multimodales : celle de Bir Mourad Raïs est en chantier tandis que celles de Zéralda et de Rouïba sont à l'étude. «La mise en service de ces trois gares nous permettra de transférer tout le flux du trafic du Caroubier vers la périphérie», a indiqué M. Ouezzane à l'APS. En plus de ces trois gares en projet, la capitale dispose d'un programme de réalisation de sept parkings en cours de réalisation alors que dix autres sont à l'étude, a souligné à la presse le ministre des Transports, Amar Ghoul. M. Ghoul, qui a également inspecté le chantier du parking à étages et de la gare routière à Garidi (Kouba), réalisés à 70%, a prévu la mise en service du centre de régulation de la circulation à Alger à l'été 2015 et le début d'équipement de 100 carrefours en feux tricolores à partir de janvier prochain.

Ghani I.

El-Tarf

Un grand bidonville éradiqué

Le bidonville de Bouhdeb, le plus important de la commune d'El-Chat dans la wilaya d'El-Tarf avec ses 360 habitations précaires, a été éradiqué, jeudi, à l'issue d'une opération de logement de 260 familles dans des logements décentes, a-t-on constaté. Inscrit dans le cadre de la deuxième étape du programme de résorption de l'habitat précaire (une première phase avait donné lieu au relogement de 104 familles de la cité Djendi Ali), cette opération a mis à contribution tous les moyens humains et matériels disponibles. Près de 1.000 travailleurs de différentes structures (OPGI, APC et daïra, entre autres) ainsi que 500 engins ont été réquisitionnés pour mener à bien cette opération accueillie avec soulagement par les bénéficiaires, relogés dans des appartements neufs. Selon le président de l'assemblée populaire communale d'El-Chat, Yacine Tahraoui, les assiettes foncières récupérées à la suite de la démolition du bidonville serviront à la réalisation d'équipements publics.

Reda A.

Djelfa

Réalisation de nouveaux transformateurs électriques

Cinquante-huit transformateurs électriques seront réalisés dans la wilaya de Djelfa dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'urgence 2015, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Société de distribution du gaz et d'électricité centre (SDC).

Ce programme vise à améliorer les prestations en matière d'alimentation en

électricité, a indiqué, à l'APS, la chargée de communication au niveau de la SDC, Ben Cherif Radia.

Une enveloppe financière de 740 millions de dinars a été allouée pour la mise en œuvre de ce programme d'urgence, qui consiste, outre la réalisation de 58 transformateurs électriques à Charef, Hassi Fedoul et Messaïd, en la réalisation d'un réseau

de distribution d'électricité d'une longueur de 216 km et la rénovation de l'ancien réseau, a-t-elle ajouté. Dans le cadre des programmes d'urgence 2013 et 2014 pour lesquels une enveloppe d'un milliard 961 millions de dinars a été allouée, 141 transformateurs électriques et 304 km de réseau de distribution de cette énergie ont été réalisés.

Bilal L.

Palestine-Israël

Paris défend un calendrier de deux ans pour régler le conflit

La France soutient un calendrier de deux années pour aboutir à un règlement définitif du conflit israélo-palestinien, a déclaré, hier, Laurent Fabius au moment où les Palestiniens s'appêtent à demander à l'ONU la fin de l'occupation israélienne en 2016.



« **A**ux Nations unies, nous travaillons avec nos partenaires pour essayer de faire adopter une résolution du Conseil de sécurité en vue d'une relance et d'une conclusion des négociations pour laquelle le terme de deux années est le plus souvent évoqué. Et le gouvernement français peut reprendre ce chiffre à son compte », a déclaré le chef de la diplomatie française, lors d'un débat à l'Assemblée sur la reconnaissance de l'État palestinien. « Nous voulons éviter l'écueil de négociations sans fin. (...) Nous devrions aussi fixer un calendrier, car en l'absence de calendrier comment convaincre qu'il ne s'agira pas d'un énième processus sans perspectives réelles ? » a-t-il demandé. « Parallèlement à ces négociations aux Nations unies, la France veut créer les conditions d'un effort collectif international en faveur de la paix », a ajouté Laurent Fabius en relançant l'idée d'une conférence internationale sur le

Proche-Orient. « La France est disposée à en prendre l'initiative », a-t-il déclaré, sans fixer de date. « Et si ces efforts échouent, si cette tentative ultime de solution négociée n'aboutit pas, alors il faudra que la France prenne ses responsabilités en reconnaissant sans délai l'État de Palestine, et nous y sommes prêts », a-t-il conclu.

Les députés français ont débattu, hier matin d'un projet de résolution sur la reconnaissance de l'État palestinien, non contraignant, mais très symbo-

lique sur lequel ils voteront mardi prochain. « L'exécutif et lui seul est juge de l'opportunité politique » de reconnaître la Palestine, a rappelé Laurent Fabius, réitérant que Paris, favorable à la solution à deux États, ne voulait pas d'une « reconnaissance en trompe-l'oeil ». La Suède a décidé, en octobre, de reconnaître la Palestine et les députés britanniques et espagnols ont adopté des résolutions symboliques, demandant à leurs gouvernements de faire de même. Ces initiatives s'inscrivent dans un

mouvement européen pour que la reconnaissance de la Palestine, jusque-là envisagée comme l'aboutissement de négociations, soit utilisée comme un moyen de pression sur Israël afin de relancer un processus au point mort depuis l'échec de la médiation américaine au printemps dernier. De leur côté, les Palestiniens entendent soumettre formellement au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution fixant la fin de l'occupation israélienne à 2016. *AFP*

Hollande veut organiser une conférence internationale

Le président français, François Hollande, a annoncé, jeudi dernier, que son pays veut organiser une conférence internationale pour tenter de trouver une issue au conflit israélo-palestinien, les négociations de paix étant bloquées. « Il y a une initiative diplomatique que la France doit conduire », a déclaré le président français aux médias France 24, RFI et TV5 Monde. Il a ensuite évoqué l'organisation d'« une conférence permettant justement de trouver une issue à ce conflit ». « C'est ce que le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, aura à dire aujourd'hui » (vendredi) lors d'un débat organisé à l'Assemblée nationale sur une résolution recommandant au gouvernement français de reconnaître l'État palestinien, a précisé le président socialiste. Il n'a pas donné de précisions sur la date à laquelle pourrait se tenir cette conférence ni avec quels participants. *R. E.*

Egypte

Un général de l'armée tué dans un faubourg du Caire

Un général de l'armée égyptienne a été tué par des inconnus, hier dans le faubourg de Gesr al Suez au Caire, a-t-on appris de sources proches des services de sécurité.

Deux autres personnes ont été blessées lorsque plusieurs hommes ont ouvert le feu dans un parc de stationnement, rapporte l'agence de presse officielle Mena qui cite un communiqué de l'armée. Les agresseurs ont réussi à prendre la fuite.

Des groupes islamistes armés mènent des opérations meurtrières à travers le pays, notamment au Caire et dans la péninsule du Sinaï, depuis que l'armée égyptienne a renversé, en juillet 2013, le président Mohamed Morsi, issu du mouvement des Frères musulmans. *Agence*

Adhésion de l'Ukraine à l'Otan Une menace éventuelle selon Moscou

Moscou voit l'éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'Otan comme une menace à la stabilité globale, a annoncé, jeudi dernier, le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Alexei Meshkov. « Nos partenaires connaissent la position centrale de Russie selon laquelle une adhésion de l'Ukraine à l'Otan nuirait à la sécurité en Europe », a souligné M. Meshkov. Le président ukrainien, Petro Porochenko, a déclaré plus tôt dans la journée que Kiev devait envisager d'abandonner le statut de non-alignement du pays afin de permettre à l'Ukraine de rejoindre des alliances militaires. Une telle mesure aurait des conséquences politiques « immenses », a réitéré M. Meshkov faisant allusion à la déclaration de M. Porochenko. « Ceux qui tentent aujourd'hui d'entraîner Kiev dans l'Otan prennent des responsabilités géopolitiques gigantesques », a affirmé M. Meshkov. Bien que tout pays ait le droit de faire son choix, il est important que des pays comme la Russie prennent tout d'abord et surtout en considération les intérêts sécuritaires du monde et de l'Europe, a-t-il ajouté. M. Porochenko a déclaré, lundi dernier, qu'un référendum serait organisé afin de décider si l'Ukraine devait ou non rejoindre l'Otan. *R. I.*

Explosion en Afghanistan Trois kamikazes tués et un étranger blessé

Trois kamikazes ont été tués et un étranger blessé dans deux explosions suivies de tirs de mitrailleuses dans l'enclave diplomatique du quartier Wazir Abhar Khan, jeudi soir à Kaboul, capitale de l'Afghanistan, a annoncé le porte-parole de la police, Hashmat Stanikzai. Les échanges de coups de feu continuent, a-t-il ajouté. L'attaque s'est produite à 19h30, heure locale. Par ailleurs, une source non officielle a fait savoir que les attaquants avaient également tiré sur la résidence du premier vice-président Abdul Rashid Dustam. L'endroit où sont survenues les explosions se trouve à proximité de l'ambassade du Tadjikistan. Les taliban ont revendiqué l'attentat, indiquant que les insurgés avaient ciblé une maison d'hôtes fréquentée par les étrangers. Selon le responsable de sécurité, Qadam Shah, la cible était l'organisation non gouvernementale (ONG) International Relief and Development, apportant son soutien à l'Afghanistan dans divers domaines, dont l'agriculture. Les forces de sécurité afghanes se sont précipitées vers la zone et ont tenté de ramener la situation sous contrôle. *R. E.*

Suite à un communiqué américain condamnant des raids aériens

Damas dénonce des informations fabriquées

Le ministre syrien de l'Information, Omran al-Zoubi, a refuté jeudi dernier un communiqué du Département d'Etat américain qui condamnait des raids aériens syriens dans la province de Racca (nord), en soulignant que le document contenait des informations fabriquées, a rapporté l'agence de presse officielle Sana. Le communiqué du Département d'Etat américain a délibérément passé sous silence les actes de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech) à Racca, notamment l'enlèvement, le meurtre, le pillage et le viol de civils, a indiqué M. al-Zoubi. La porte-parole du Département d'Etat américain, Jennifer Psaki, a indiqué que

le Département était « horrifié » par les frappes aériennes syriennes dans la province de Racca, capitale de fait de l'Etat islamique. Des militants des droits de l'homme ont indiqué que plus de 100 personnes avaient été tuées dans les raids aériens.

« Nous sommes horrifiés par les informations, selon lesquelles des frappes aériennes lancées par l'armée syrienne sur Racca ont tué des dizaines de civils et détruit des quartiers résidentiels », a déclaré la porte-parole américaine. Les Etats-Unis restent « déterminés à soutenir l'opposition syrienne et à rechercher une solution politique qui puisse mettre fin à la violence et déboucher sur un avenir de

liberté et de dignité pour tous les Syriens », a-t-elle ajouté. A Damas, M. al-Zoubi a souligné que la déclaration de Mme Psaki portait des accusations incorrectes contre l'Etat syrien. « Il s'agit d'une tentative du Département d'Etat américain d'inciter la communauté internationale à ignorer les crimes terroristes en portant des accusations incorrectes contre l'Etat syrien dans l'intérêt de ces organisations terroristes », a déclaré M. al-Zoubi. L'armée syrienne ne prend pas de civils pour cible et ne le fera jamais, a-t-il déclaré, avant d'ajouter que tromper l'opinion publique devenait caractéristique des déclarations américaines. *R. N.*

Réfugié au Maroc

Le Burkina Faso va demander l'extradition de Compaoré

Le Burkina va demander au Maroc l'extradition du président déchu Blaise Compaoré, a annoncé jeudi le Premier ministre intérimaire, Isaac Zida, alors que les autorités de transition ont déjà menacé à plusieurs reprises l'ancien régime de sanctions.



« **S**i au niveau de la justice, une plainte est déposée contre le président Compaoré, je pense que nous allons demander au Maroc, bien qu'il n'y ait pas d'accord de justice (...) de mettre le président Compaoré à la disposition de la justice burkinabè », a déclaré M. Zida lors d'une rencontre avec la presse nationale. Blaise Compaoré a fui son pays, le 31 octobre, pour se réfugier en Côte d'Ivoire avant de rejoindre le Maroc le 20 novembre. Fer de lance du soulèvement contre l'ex-chef de l'Etat, la société civile appelle à des poursuites judiciaires contre Compaoré. Le lieutenant-colonel Zida a par ailleurs annoncé que le dossier du président Thomas Sankara serait « entièrement ouvert » et que la « justice serait rendue ». Le capitaine Thomas Sankara, considéré comme le « Che africain », a été assassiné le 15 octobre 1987 lors d'un

coup d'Etat qui a porté au pouvoir son ami et frère d'armes Blaise Compaoré. La famille Sankara demande depuis 1997 l'exhumation du corps de ce héros national, icône du panafricanisme, pour vérifier que le corps enterré est bien le sien, ce que la justice burkinabè n'a jamais accepté. Dès son investiture, le président de la transition Michel Kafando a annoncé que des investigations seraient menées pour identifier sa dépouille présumée. « *Aucun dossier pendant ne va dormir* », a assuré le Premier ministre. Celui de Norbert Zongo, un journaliste assassiné en décembre 1998 alors qu'il enquêtait sur la mort de David Ouédraogo, le chauffeur de François Compaoré, le frère cadet du président Compaoré, suivra « le même processus », a-t-il poursuivi. « *Une bonne partie des dossiers* » sera jugée « *pendant la transition* », dans laquelle « *la justice a un rôle fondamental* », a

remarqué le lieutenant-colonel. Le Premier ministre n'a pas non plus exclu la nationalisation de certaines entreprises privées. « *Il y a des dossiers des crimes économiques qui seront ouverts. S'il le faut nous allons nationaliser des entreprises parce que ce qui a été construit avec l'argent du peuple doit revenir au peuple* », a indiqué M. Zida, réaffirmant la ligne des nouveaux dirigeants de combattre la corruption. Le président de la transition au Burkina, Michel Kafando, a, par ailleurs, destitué le chef d'état-major particulier du président déchu Blaise Compaoré, considéré comme son plus fidèle compagnon d'armes. Dans un décret lapidaire, le président Kafando a annoncé qu'il « *est mis fin aux fonctions du général de brigade Gilbert Diendéré* ». Fidèle de M. Compaoré jusqu'au bout, M. Diendéré a été impliqué dans le coup d'Etat de 1987. M. Diendéré est tombé en disgrâce sous le lieutenant-colonel Zida,

son ancien subalterne au RSP. Le président Kafando a également nommé le général de brigade Pingrenoma Zagré, chef d'état-major général des armées. Le général Zagré, qui était jusqu'à présent chef d'état-major adjoint, remplace le général de division Nabéré Honoré Traoré, qui lui a été nommé conseiller spécial de M. Kafando. Le général Traoré s'était déclaré chef de l'Etat peu avant la démission du président Compaoré, chassé du pouvoir le 31 octobre après 27 ans de règne par un soulèvement populaire. Considéré comme trop proche de l'ex-dirigeant, M. Traoré avait été rejeté par la foule avant d'être contraint de céder la place au numéro 2 du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), le lieutenant-colonel Yacouba Isaac Zida. Lors de son investiture, le président Kafando avait annoncé une réforme de l'armée burkinabè, trop divisée. Isaac Zida, qui cumule les fonctions de Premier ministre et de ministre de la Défense, avait également annoncé une réforme de l'armée burkinabè, dont la cohésion a été fortement entamée par une cacophonie après le départ de Compaoré. En 48 heures, trois hauts gradés s'étaient déclarés chef de l'Etat. Le général à la retraite Kouamé Lougué, un officier respecté des hommes du rang, avait lui aussi tenté de prendre le pouvoir.

Un journaliste président de l'Assemblée

Autre moment fort de la journée, l'élection d'un journaliste burkinabè à la présidence de l'Assemblée intérimaire de son pays à l'issue de sa première session jeudi à Ouagadougou. Patron du journal *Bendré*, Cherif Sy, 54 ans, a obtenu 71 voix contre 14 à Ibrahima Koné, un responsable de parti politique, lors du vote des 90 conseillers que compte cette nouvelle institution appelée Conseil national de transition (CNT). Juste après son élection, M. Sy, candidat malheureux au poste de président de la transition, a assuré qu'il allait donner le « *meilleur de lui-même* ».

Agence

Bénin

Pas de troisième mandat pour Boni Yayi

Au Bénin, la Cour constitutionnelle met fin à la polémique sur un troisième mandat présidentiel. L'actuel président Boni Yayi termine son second et dernier mandat en 2016. Les sept sages viennent de décider qu'aucune révision de la Constitution ne pourrait le permettre.

Tout est parti d'une lettre ouverte d'un citoyen béninois, publiée dans deux journaux, dans laquelle il demandait au président Boni Yayi d'obtenir la révision de la Constitution pour instituer une nouvelle République et ainsi pouvoir se présenter pour un nouveau mandat.

Deux requérants ont saisi la Cour constitutionnelle pour violation de la Loi fondamentale. Les sept sages leur ont donné raison, estimant que ces propos étaient une atteinte à l'ordre constitutionnel établi. Et surtout, la haute juridiction a posé deux principes. D'abord elle a rappelé qu'il y a des articles de la Constitution qui sont non révisables et qu'en aucun cas on ne peut toucher à l'article 42 qui fixe le nombre de mandats présidentiels à deux.

Et puis, la cour est allée plus loin, en affirmant qu'une révision des institutions ne peut pas entraîner l'avènement d'une République. Cela ne pourrait être fait que par le pouvoir constituant original, c'est-à-dire la Conférence nationale de 1990.

La Cour exclut donc totalement la possibilité d'un troisième mandat. De nombreux spécialistes ont qualifié cette décision de « *courageuse* ». La situation au Burkina Faso est passée par là, a déclaré l'un d'entre eux.

RFI

Soudan

Quinze morts par balles au Darfour

Des hommes armés circulant à dos de chameau ont tué quinze civils et blessé dix personnes lors d'une attaque dans la région du sud du Darfour au Soudan, a indiqué le gouvernement local dans un communiqué. L'attaque a eu lieu dans la région de Hammadeh à 80 km au nord de la capitale régionale Nyala, a indiqué le communiqué diffusé par l'agence de presse officielle SUNA. « *Nous avons constitué une commission d'enquête sur l'assassinat de citoyens dans la région de Hammadeh* », a expliqué le gouverneur Adam Jar al-Nabi à Suna. L'un des blessés hospitalisés à Nyala a précisé à l'agence que le groupe de citoyens a été attaqué alors qu'il revenait mardi dernier d'une visite effectuée à leur famille à Hammadeh. « *Des hommes armés circulant à dos de chameau nous ont attaqués et ont ouvert le feu contre nos véhicules tuant treize personnes* », a affirmé Abdul Karim, ajoutant que deux blessés sont morts le lendemain mercredi des suites de leurs blessures. Par ailleurs, plus de cent personnes ont péri au Soudan dans des affrontements entre deux clans d'une tribu du Kordofan-ouest se disputant des terres dans cette région riche en pétrole, ont indiqué jeudi des chefs tribaux. Ces combats, qui ont éclaté dimanche entre deux clans de la puissante tribu des Misseriya – les al-Zioud et les Awlad Amrane – et se poursuivaient jeudi, ont fait 133 morts, a indiqué le chef de tribu Mokhtar Babo Nimir, qui a évoqué un nombre « *élevé* » de blessés, selon l'AFP. D'après un autre chef tribal, non impliqué dans ces combats près de la frontière avec le Soudan du Sud, « *il n'y a pas de troupes gouvernementales pour séparer les belligérants et plus de 100 personnes ont été tuées* ». Les affrontements tribaux causés par des disputes sur la propriété des terres et du bétail sont fréquents et meurtriers au Soudan.

R. A.

RCA

Le prêtre polonais libéré

L'ancien chef rebelle centrafricain, Abdoulaye Miskine - détenu au Cameroun depuis son arrestation en 2013 à la frontière entre ce pays et la Centrafrique – a été relâché de sa prison, moins de 48 heures après la libération du prêtre polonais Mateusz Dziedzic, retenu en otage pendant plus d'un mois par ses hommes. Ils sont arrivés, jeudi dernier, à Brazzaville. Si le prêtre, un peu fatigué, sent sa foi toujours grande, le général Miskine se dit prêt, quant à lui, à apporter sa contribution au retour de la paix en République centrafricaine (RCA). L'ancien otage et l'ex-pri-

sonnier ont pris le même jet affrété par le Congo. Il s'est posé à l'aéroport de Maya-Maya, à Brazzaville, jeudi passé, en fin de journée. Accompagnés par Firmin Ayessa, directeur de cabinet du président congolais, ils ont été accueillis au pied de l'avion par Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur. Dans la soirée, les deux hommes étaient attendus au palais présidentiel où ils devaient vivement remercier le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou Nguesso, qui a joué un rôle dans leur libération. Le père Mateusz Dziedzic s'est dit plus que soulagé : « *Oui, je suis très content. Je suis libre. Etre*

libre, c'est quelque chose d'extraordinaire. J'étais bien traité et on me respectait. Maintenant, je suis fatigué mais ma foi est plus grande », a-t-il déclaré. L'ancien chef rebelle centrafricain, le général Abdoulaye Miskine – qui n'a pas évoqué sa prochaine destination après Brazzaville – s'est dit prêt à contribuer au retour de la paix en RCA. « *Nous allons jouer sur beaucoup de choses pour que la paix puisse revenir définitivement dans notre pays* », a-t-il dit. La libération du prêtre et d'autres otages ainsi que celle d'Abdoulaye Miskine sont le fruit de longues négociations.

RFI



Samia Zennadi, cofondatrice de la maison d'édition Apic

«Privilégier le panafricanisme au regard vers le nord»

Samia Zennadi, cofondatrice de la maison d'édition Apic, nous parle de sa vision globale du monde de l'édition en Algérie et ailleurs, des problématiques essentielles qu'elle considère comme prioritaires et de l'action qu'elle préconise au sein de la profession pour un meilleur épanouissement du livre.

■ ■ Les débats : Vous qui aviez fait le choix d'une formation en archéologie, pouvez-vous nous dire comment vous êtes venue à l'édition ?

Samia Zennadi : Au départ, c'est un vieux projet, dont la date me paraît aujourd'hui si lointaine qu'elle en devient floue. Ça vient de cette ambition première de contribuer à l'enrichissement et au partage culturel par les textes. Avec des amis, lorsqu'un livre nous marquait particulièrement, on s'amusait à l'acheter en plusieurs exemplaires ; et on se faisait découvrir de beaux textes les uns les autres en prévoyant ainsi un exemplaire supplémentaire qui sera offert. La démarche a commencé donc par un esprit de partage et de échanges d'idées entre amis.

Même si avec Karim Chikh, l'idée de fonder une maison d'édition habitait déjà nos esprits, les fonds, eux, restaient absents et nous avons saisi la chance de 2003, «L'année de l'Algérie en France». Le projet de promotion culturelle de la part du gouvernement garantissait l'acquisition de 1 000 exemplaires, ce qui nous a permis d'obtenir quelques fonds pour commencer. C'est ainsi qu'est né le premier titre des éditions Apic, un beau livre sur l'art du tissage en Algérie, *Au fil des temps*.

■ ■ Que pensez-vous de l'invité d'honneur du Salon du livre de cette année ?

Il faut avouer que j'ai été quelque peu étonnée. Au vu de la célébration du soixantenaire du déclenchement de la lutte armée. J'ai pensé que l'Algérie révolutionnaire, combattante, allait consacrer la Palestine comme invité d'honneur d'autant plus que l'année 2014 a été élue au sein de l'ONU comme «Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien». Au vu de ces éléments, la surprise était présente. Certaines justifications évoquent le soutien des USA à l'indépendance de l'Algérie, mais d'autres pays ont fait autant, sinon plus. Pourquoi pas la Chine qui fut le premier pays à reconnaître le Gpra, pourquoi pas le Vietnam qui a donné le souffle de l'espoir à la volonté de se décoloniser ?

Cependant, une fois le choix établi, je me suis réjouie de pouvoir rencontrer des auteurs invités américains qui seraient des intellectuels, des analystes politiques, des romanciers, des éditeurs etc... Hors cela n'a pas été le cas, ce qui est tout de même étonnant pour un Salon du livre. Nous avons vu des classes de cours d'anglais, qui par ailleurs, ont eu un grand succès, mais pas de livres, à moins que j'aie raté ça.

■ ■ Comment s'articule l'action des éditeurs au sein du Salon du livre ? Y a-t-il des organisations qui permettent de leur donner une possibilité de participation à l'organisation du salon, d'être vraiment concertés ?

L'éditeur, en tant que structure de production porteuse de projets, promoteur d'idées et générateur de débats n'est pas intégré et ce constat n'est pas seulement



valable pour le Sila, mais aussi pour les festivals de littérature et de lecture.

En instituant ces événements, le ministère de la Culture a nommé des commissaires qui, à mon avis, doivent être tenus par des obligations de résultats. Le premier résultat est celui de faire de ces événements des espaces de médiations et non pas des espaces d'exclusion, souvent de promotion d'auteurs qui ne sont même pas édités en Algérie.

Le Sila tel qu'il est aujourd'hui est un grand acquis malgré certaines insuffisances qui peuvent se justifier par le besoin de structuration du secteur du livre. Ce salon est actuellement un des plus grands à l'échelle continentale et aussi dans le Monde arabe et je pense que c'est dans notre intérêt à contribuer pour en faire un espace d'expression et non de frustration, un lieu de connexion de projets autour du livre qui résonne avec libre.

En l'absence de politique culturelle qui se projette à long terme et disons-le clairement, en l'absence de directives, celles qui font que le premier but à atteindre est celui du renforcement de la création et de la production nationale, le constat est là. On se contente souvent de reproduire et d'importer des concepts d'animations qui ont le goût et la couleur fades des copies auxquelles nous devons nous soumettre dans l'espoir «de mériter dans *La Gazette* impériale trois lignes, en petits caractères», pour paraphraser J.M Coetzee dans son roman, *En atten-*

dant les barbares.

■ ■ Notre rédaction a rencontré d'autres éditeurs, dont par exemple la maison Kalima. Nous étions étonnés qu'ils ne fassent pas partie de l'initiative Esprit Panaf. Pouvez-vous nous dire s'ils ont été sollicités, sinon, pourquoi cette absence, et qu'en est-il des autres maisons d'éditions algériennes ?

Il est certain que l'Esprit Panaf a de plus en plus de succès et il s'impose actuellement comme un pôle d'animation important au sein du Sila. Que ce soit par le nombre d'éditeurs participants ou par la qualité des thématiques abordées par des invités de marque, je trouve que cet espace a la vision d'ouvrir des perspectives de collaboration panafricaine avec le livre comme vecteur d'émancipation et de sortie de toute forme de domination culturelle.

Mais pour revenir à votre question, je peux peut-être parler de mon expérience en tant que chargée de cet espace en 2010. J'avais tenté de mobiliser les éditeurs algériens pour les inciter à contribuer au programme. Malheureusement, une seule réponse m'est parvenue, faute de temps, peut-être, mais l'esprit Panaf avait réalisé dans ce très peu de temps une belle revue. A ma demande, des auteurs invités ont accepté de rédiger chacun un texte en hommage à un écrivain ayant pour lui l'image ou

le statut d'un aîné. C'était une démarche qui nous permettait, à long terme, de donner à voir et à lire la trame qui s'est tissée dans le cours du XX^e siècle entre les auteurs et les lecteurs, entre les fondateurs et ceux qui les ont lus et qui sont devenus eux-mêmes des écrivains reconnus.

L'Afrique parle livres n'a duré qu'un seul numéro.

Deux années plus tard (2013 et 2014), l'espace Panaf, par une approche constructive, celle qui donne la possibilité à des éditeurs du continent de participer avec leurs auteurs, prend, à mon avis, une dimension intéressante. Tout ce qu'on peut souhaiter c'est que ce lieu puisse permettre la naissance de projets de livres et d'événements culturels, de coopération entre éditeurs et de promotion pour les auteurs invités...

Je ne crois pas que l'approche de Karim Chikh, le responsable chargé de cet espace, soit dans une logique de rupture par rapport à l'esprit panafricain, celui de tisser des liens et de les renforcer, et il est plus à même d'expliquer sa stratégie.

■ ■ D'où vient votre intérêt pour la littérature africaine ?

L'intérêt des responsables d'Apic pour la littérature africaine n'est pas né en 2009 à l'occasion du Festival panafricain et il ne s'est pas arrêté avec la suspension de l'aide à la publication, débloquée par le ministère



de la Culture à cette occasion. Il me semble que cette parenthèse est nécessaire.

Deux années avant la 2^e édition du Festival panafricain, c'est-à-dire en 2007, nous avons lancé notre collection *Résonances*. En publiant, à l'occasion du Sila, trois titres du Togolais Sami Tchak et des deux Algériens, Hamid Skif et Anouar Benmalek, notre démarche était claire, celle de vouloir publier des textes d'auteurs africains édités en dehors du continent, d'une part, et d'autre part, briser les murs qui séparent la littérature algérienne et maghrébine (en général) du reste de l'Afrique. C'est comme ça que Rabah Belamri, Habib Tengour (Algériens), Louis Philippe Dalember (Haïtien), Tierno Monénmebo (Guinéen), Yambo Ouologuem (Malien), Tanella Boni (Ivoirienne), Patrice Nganang (Camerounais) et Jean-Luc Rharimanana (Malgache) se retrouvent dans une même collection. La présence d'écrivains algériens dans *Résonances* brise certains lapsus qui situent l'Algérie dans un contexte extra-africain.

Donner de la visibilité à des textes forts pour permettre aux lecteurs algériens de les retrouver dans une édition algérienne ne règle pas les problèmes de l'édition africaine. En effet, beaucoup d'auteurs du continent sont obligés de publier en dehors du continent pour les raisons que l'on peut identifier facilement (le manque de structures, d'imprimeries, de maisons d'édition, le manque de librairies, la censure...).

Aussi, depuis quelques années déjà, les éditions Apic réalisent des livres pour un éditeur malien et donc nous exportons des livres au Mali. Il faut dire que nous avons la vision du travail Sud-Sud et nous avons besoin en quelque sorte d'irriguer nos racines les plus lointaines.

Aussi, nous essayons de participer aux événements livresques qui se déroulent sur le continent (Mali, Burkina Faso, Sénégal, Cameroun). Depuis 2008, notre maison d'édition est présente à la rentrée littéraire du Mali et nous avons reçu en 2010 pour *La Maison du Nèguev* de Suzanne El Kenz et en 2012 pour *Madame l'Afrique* d'Eugène Ebodé, le Prix continental Yamno Ouologuem.

Malgré le fait que ce «créneau» ne soit pas rentable ni soutenu, puisque l'aide à la publication destinée aux éditeurs qui mettent en circulation des textes d'auteurs africains s'est arrêtée à l'année du Panaf ; et malgré le fait que la collection *Résonances* a très peu de visibilité sur les pages culturelles de la presse écrite, nous continuons de faire vivre ce projet avec la conviction que c'est important de le faire, car les textes doivent circuler et que «certains livres sont à retardement». Comme disait Frantz Fanon, «chaque génération doit, dans une relative opacité, découvrir sa mission, l'accomplir ou la trahir». La nôtre n'est pas d'énumérer tous ce qui ne va pas sur notre continent, mais de contribuer à renforcer notre ancrage africain.

■ ■ Avec tous ces constats, quelles propositions faites-vous pour une amélioration de la situation du livre en Algérie. Que voudriez-vous adresser comme demande au ministère, ou à défaut, pensez-vous que l'action devrait venir directement des éditeurs eux-mêmes ?

Pour commencer, il y a un constat terrible à faire qui est celui de l'absence de syndicat d'éditeurs. La seule structure qui prétend représenter les éditeurs algériens se débat dans une interminable lutte de leadership avec des perspectives et une vision très réduite de la profession. Le manque de cohésion de réflexion et de visibilité de projets à long terme ont fait éclater le syndicat, et en l'absence d'une telle structure, vous ne pouvez pas prétendre participer à l'organisation du Salon du livre ni à aucune autre action.

Il est clair que l'action doit revenir principalement aux acteurs concernés, c'est donc aux éditeurs de prendre des initiatives de se concerter etc.

Pour ça, il faut une structure qui constitue une force de proposition et d'action. Tout le monde connaît les problèmes qui se posent, et qui persistent. Malheureusement, à chaque réunion des professionnels, chacun en profite pour se lamenter sur son sort alors que nous devons nous concentrer sur les solutions qui existent ou qui pourraient être imaginées. Il me semble que nous ne posons pas les bonnes questions et que nous sommes incapables de proposer des mécanismes qui nous permettent de sortir de ces grandes démonstrations sur les problématiques de la circulation du livre en Algérie et sur le manque flagrant de librairies qui, en réalité, nous installent dans des dis-



cussions de salon et qui nous éloignent de la possibilité d'être acteurs du changement.

Tout le monde sait que le marché du livre dans notre pays est un marché immense, mais est-ce qu'il profite réellement à l'édition nationale ? C'est à cette question qu'il faut répondre et c'est pour cette raison que la loi sur le livre peut ouvrir la perspective d'un début d'organisation du secteur. Le tout est de s'assurer de ne pas alimenter les mêmes sources qui font partie du problème.

On attend aussi que le CNL prenne des initiatives sérieuses. J'espère que l'on commencera par des études statistiques qui nous permettraient d'entreprendre des actions concrètes qui vont dans le sens du développement du secteur du livre. Il suffit que X ou Y écrive quelque chose pour que tout le monde reprenne cet élément qui même s'il n'est pas fondé, se verra accorder presque le statut de thèse académique.

La portée très réduite des événements

culturels a donné naissance à des éditeurs occasionnels et le plus grave à des auteurs rentiers qui vous contactent pour vous annoncer que leurs livres ont été retenus au ministère de la Culture et ils vous proposent un marché !

Nous avons besoin plus que jamais d'une volonté politique associée à un travail sur le terrain qui considère la culture en général, et le livre en particulier, comme un secteur stratégique de production de richesses intellectuelles et économiques. A partir de là, beaucoup de choses peuvent changer.

■ ■ Pouvez-vous nous dire si vous avez des nouveautés qui s'inscrivent dans le cadre du soixantième anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne ?

Oui, nous avons plusieurs projets de livres. Il y a ceux qui sont déjà disponibles, comme celui de Kamel Kateb, *Le système*

éducatif dans l'Algérie coloniale, (1833-1962) et ceux qui sont en cours de réalisation dont celui de Taleb Abderahim Bendiab sur l'écriture de l'histoire.

Mais Apic a aussi un projet de prolonger le soixantième anniversaire jusqu'en 2015. Après avoir organisé, en septembre 2013, avec le Forum Mondial des Alternatives et le Forum du Tiers-Monde une grande rencontre sur *Le Sud, quelles alternatives*, nous avons l'ambition de concrétiser le projet de réunir à Alger des intellectuels pour les «60 ans de la conférence de Bandung» avec la publication de deux livres collectifs, *Esprit Frantz Fanon* et *Le Sud, quelles alternatives* ? Je peux vous annoncer aussi la sortie d'une collection de livres sur la démocratie *Democracy and social progress*, cette collection sera en anglais, car nous avons besoin d'élargir nos horizons.

■ ■ Selon vous, que pourrait faire l'Algérie pour pouvoir récupérer les droits d'édition de Kateb Yacine après du Seuil qui ne réédite même plus certaines de ses œuvres comme *la Boucherie de l'espérance* ou encore relancer l'édition d'un auteur peu connu comme Ahmed Azzougar ? En tant qu'éditrice, auriez-vous un appel à faire auprès des institutions, car c'est tout même une perte du patrimoine littéraire universel et pas seulement algérien !

Personnellement je ne considère pas qu'il faille faire appel à l'Etat pour ça.

Chaque année, j'envoie des mails à des éditeurs français pour demander les droits d'édition de Kateb Yacine et d'autres auteurs que nous souhaitons intégrer dans notre catalogue. Nous recevons en général une réponse courtoise qui signifie le refus. Je ne crois pas que nous soyons les seules à essayer d'acquiescer les droits de publication de Kateb Yacine. Le domaine de l'édition a sa logique de fonctionnement et ses méthodes et souvent l'accord de la cession des droits est accordé par les éditeurs qu'après consultation du service export de la maison d'éditions. Il est normal que si l'exportation réalise des chiffres d'affaires importants, pourquoi la concurrencer avec un éditeur étranger. C'est le mode de fonctionnement du monde de l'édition dicté par la vision capitaliste. Mais en attendant que les choses changent et que les livres et les idées trouvent des moyens alternatifs de circulation, je pense que s'il y a intervention de l'Etat à demander, c'est sur un autre volet, celui de nous permettre de réaliser avec les structures qui sont déjà mises en place, et d'autres que nous espérons réaliser, des objectifs à long terme. Enseigner dans les écoles les œuvres de Sidi Lakhdar Benkhoulouf, de Si Mohand U M'hand, de Mohamed Benguitoun, de Kateb Yacine, de Mohamed Dib, de Mouloud Mammeri, et la liste est encore longue, pour que les jeunes aient un socle commun, une base d'une culture qui renforce notre conscience nationale qui est différente du nationalisme et comme l'a très bien expliqué Frantz Fanon, c'est en son sein que s'élève et se vivifie la conscience de nos impératives solidarités internationales Sud. Et cette double émergence n'est, en définitive, que le foyer de toute culture.

Propos recueillis par Nedjma Baya Merabet



Népal

Sacrifice de milliers d'animaux malgré les protestations d'ONG



Des hindouistes ont commencé, hier, à sacrifier des milliers d'animaux dans une zone reculée du Népal, en l'honneur d'une déesse et malgré les protestations d'ONG de défense des

Le village de Bariyapur, près de la frontière avec l'Inde, va devenir le plus grand abattoir du monde pendant les deux jours de ce rituel, avec le sacrifice d'innombrables animaux allant du buffle au rat.

«C'est très festif, tout le monde est enthousiaste», a dit le prêtre Mangal Chaudhary, qui dirige la cérémonie, depuis le site des sacrifices situé près du temple dédié à la déesse Gadhimai.

«Les rituels se sont déroulés sans incident toute la matinée et nous avons maintenant commencé les sacrifices», a-t-il déclaré à l'AFP.

Les fidèles devaient commencer par

sacrifier des buffles, parqués par milliers dans un grand champ adjacent au site, avant de passer à d'autres animaux.

Sita Ram Yadav, un paysan de 55 ans qui a voyagé pendant trois heures pour atteindre le village, a estimé que l'ambiance ressemblait à celle d'un «carnaval» avec la présence de milliers de fidèles.

«J'offre une chèvre à Gadhimai pour la protection de ma famille. Si on y croit, elle exauce vos vœux», dit Yadav à l'AFP.

La fête a débuté à minuit sous haute surveillance policière, avec une chèvre, un rat, un poulet, un porc et un pigeon offerts pour le sacrifice inaugural.

Quelque 1.200 policiers ont été déployés dans le village et le champ où les sacrifices ont lieu, afin de contrôler la foule qui s'est massée pour regarder.

Des croyants surexcités ont tenté d'escalader un mur haut de 1,50 m érigé autour du site, la police s'activant pour empêcher tout heurt entre les hindouistes et les défenseurs des droits des animaux. La vente d'alcool a été interdite pendant ce festival. Quelque

300.000 animaux avaient été décapités ou égorgés lors de la précédente édition en 2009, faisant de l'événement le plus grand sacrifice d'animaux au monde jamais organisé sur un seul site.

Les défenseurs des animaux accusent les autorités du temple de «tirer profit de la croyance des gens». «Ils extorquent de l'argent au nom de droits d'entrée, de parking etc.», dit Manoj Gautam, président de l'ONG Animal Welfare Network Nepal, venu pour protester contre ce rituel.

Selon la légende, les premiers sacrifices à Bariyapur ont été organisés il y a plusieurs siècles quand la déesse hindoue Gadhimai est apparue en rêve à un prisonnier et lui a demandé de construire un temple en son honneur. Libéré de ses fers, l'ex-détenu érigea le temple. Une campagne avait été lancée pour interdire cette fête avec le soutien de l'actrice britannique, Joanna Lumley, et le renfort de Brigitte Bardot qui a écrit au président népalais pour qu'il mette fin à «une tradition cruelle».

AFP

Etats-Unis

300.000 personnes privées d'électricité après une tempête

■ La tempête hivernale, qui a causé retards et annulations de vols mercredi sur toute la côte nord-est des Etats-Unis, était retombée jeudi, mais des milliers de personnes se retrouvaient privées d'électricité pour ce jour férié de Thanksgiving. Quelque 300.000 personnes n'avaient pas de courant jeudi à la suite de la tempête, selon le site Accuweather.com.

Les régions les plus touchées comprenaient notamment l'Etat du New Hampshire, où la compagnie d'électricité publique a indiqué que 178.000 étaient sans électricité jeudi matin. La compagnie du Maine, Central Maine Power, a pour sa part précisé que 74.000 de ses clients étaient privés de courant. Certaines coupures d'électricité survenues dans le Vermont avaient quant à elles été rétablies. Plus de 9.000 vols ont été annulés ou retardés mercredi aux Etats-Unis, où le mauvais temps sur la côte nord-est est venu contrarier les plans de millions d'Américains voyageant pour la fête de Thanksgiving.

Le site FlightAware.com ne faisait cependant état d'aucun retard ou annulation de vols dans la région jeudi en milieu de journée. La veille, la pluie était tombée en abondance sur Boston, Philadelphie, New York et Washington, se transformant en neige par endroits, la météo nationale annonçant «le chaos pour les voyageurs, des Carolines à la Nouvelle-Angleterre». Tout autre jour de l'année, le mauvais temps n'aurait été qu'une contrariété passagère, les chutes de neige ne devant pas dépasser quelques centimètres à New York, Philadelphie et Boston. Mais le long week-end de Thanksgiving est le plus chargé de l'année dans le pays, surtout sur les routes. Selon l'Association automobile américaine AAA, la distance moyenne parcourue par les Américains pour fêter Thanksgiving cette année devait être de 883 km aller/retour.

Libération

Intempéries dans le Var (France)

Une femme retrouvée morte



■ Une femme a été retrouvée morte jeudi soir à La Londe-les-Maures, dans le Var, à la suite d'inondations provoquées par de fortes pluies, a annoncé la préfecture du département. «Une femme vient d'être retrouvée sans vie par les sapeurs-pompiers à La Londe, dans le quartier de Maravanne», précise-t-elle dans un communiqué. Au total, 500 sapeurs-pompiers et 150 gendarmes sont mobilisés et interviennent dans les secteurs de La Londe et de Grimaud, particulièrement touchés par les intempéries. Les secours ont effectué 42 hélitreuillages entre 16h et 20h, précise la préfecture. Le préfet, Pierre Soubelet, a appelé les Varois à rester chez eux.

Reuters

25 ans après l'avion abattu par Escobar

La Colombie réclame toujours justice

Vingt-cinq ans après, l'explosion d'un Boeing 727 en Colombie, un attentat commandité par le baron de la drogue Pablo Escobar, reste intacte dans les mémoires. Surtout celles des proches des 107 victimes qui continuent de réclamer justice. Le 27 novembre 1989 au matin, un avion commercial de la compagnie colombienne Avianca reliant Bogota à Cali est détruit en plein vol, au-dessus de la localité de Soacha, près de la capitale. Pas de survivant. Perdus dans la végétation apparaissent des corps démembrés, des sièges déchirés et des morceaux de fuselage de l'appareil. Signé Pablo Escobar, le défunt «capo» de Medellín, qui livra une guerre à l'Etat colombien pour éviter son extradition aux Etats-Unis avant d'être abattu par la police en 1993, l'attentat n'a pas fini de hanter la mémoire des familles endeuillées et révoltées par l'absence de résultats dans l'enquête.

«C'est comme si un jour seulement était passé depuis le crime, car il n'y a aucun progrès», confie, à l'AFP, Gonzalo Rojas, 35 ans, dont le père figurait parmi les passagers. Politologue de profession, M. Rojas a créé il y a cinq ans la fondation Colombie avec Mémoire, qui regroupe les proches des victimes. «On ne peut pardonner que lorsqu'on connaît son bourreau», estime-t-il, affirmant que le puissant narcotrafiquant a bénéficié de toute «une structure» pour commettre son crime. L'attentat visait un candi-

dat présidentiel, Cesar Gaviria, qui sera ensuite élu à la tête du pays entre 1990 et 1994, pour sa croisade antidrogue. Ce dernier, qui n'est finalement pas monté ce jour-là dans l'avion, était la cible, comme l'a reconnu John Jairo Velasquez Vasquez alias «Popeye», l'ancien bras droit d'Escobar.

Après 22 ans derrière les barreaux, celui qui dirigeait le réseau de tueurs à gages du cartel de Medellín et a avoué plus de 300 meurtres, a été placé en liberté conditionnelle en août dernier, une décision de la justice qui a choqué la Colombie. Chef de l'aile militaire du cartel, Carlos Mario Alzate Urquijo, un des cerveaux de l'attentat, n'est lui aussi resté en prison que de 1993 à 2001, après avoir été condamné à 20 ans de réclusion. «Les auteurs du crime sont nombreux et nous voulons la vérité pour pouvoir pardonner», insiste M. Rojas. Selon lui, «certains services de sécurité, approchés par le cartel de Medellín, ont certainement été complices» pour piéger l'avion.

L'attentat a été requalifié en crime contre l'humanité en 2009 par le parquet colombien, devenant imprescriptible. A la suite de cette décision, les dossiers impliquant des membres du cartel de Medellín ont été réunis pour relancer l'enquête qui, dans sa nouvelle forme, reste encore «à un stade préliminaire», a précisé à l'AFP une source judiciaire. «Le passage du temps a fait beau-

coup de dégâts, ces affaires sont passées entre les mains de nombreux procureurs et à présent nous avons un dossier de 450 cahiers de plus de 300 pages chacun», a ajouté cette source.

Pour le fondateur de Colombie avec Mémoire, l'imprescriptibilité est à la fois «une bonne chose car l'enquête ne peut être close» et «une mauvaise chose car il n'y a plus de délai». «On nous fait mariner», déplore M. Rojas. Au total, quelque 166 personnes ont été enregistrées comme victimes, essentiellement des proches des passagers voire certains passagers eux-mêmes, inscrits à la demande des familles. Ce bilan a été établi par l'Unité des victimes, entité publique créée par une loi de 2011 pour apporter une réparation économique ou psychologique aux victimes de la violence en Colombie, un pays en proie à un conflit interne d'un demi-siècle entre certains passagers eux-mêmes, inscrits à la demande des familles. Ce bilan a été établi par l'Unité des victimes, entité publique créée par une loi de 2011 pour apporter une réparation économique ou psychologique aux victimes de la violence en Colombie, un pays en proie à un conflit interne d'un demi-siècle entre certains passagers eux-mêmes, inscrits à la demande des familles. Ce bilan a été établi par l'Unité des victimes, entité publique créée par une loi de 2011 pour apporter une réparation économique ou psychologique aux victimes de la violence en Colombie, un pays en proie à un conflit interne d'un demi-siècle entre certains passagers eux-mêmes, inscrits à la demande des familles.

AFP

Le chanteur Ali Amrane à Tizi Ouzou

La star du folk-rock kabyle, enflamme la scène

Le chanteur Ali Amrane, la star du folk-rock kabyle a enflammé la scène, jeudi à Tizi Ouzou, à l'occasion d'un spectacle animé à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri.



De sa voix chaude et suave, au timbre profond, qui a résonné dans une salle pleine et devant un public chauffé à blanc, le chanteur Ali Amrane a interprété pendant deux heures des chansons puisées dans un répertoire riche caractérisé par un mélange harmonieux de mélodies folk-rock avec des notes de blues et de pop. Ali Amrane a fait plaisir à ses fans qu'il a retrouvés après quatre ans d'absence de la scène de Tizi Ouzou, en interprétant les tubes qu'ils réclamaient. Le public composé de jeunes et de moins jeunes a repris en chœur toutes les chansons de leur star, auteur-compositeur, apprécié pour ses textes soignés à la thématique tirée du vécu de sa société et habillés d'une musique épurée. L'interprétation du premier succès du chan-

teur Matoub Lounès *Al Farhiw* dans une version rock, un des défis que le chanteur aime s'imposer, a comblé le public. La piste de danse n'a pas désempli tout au long du spectacle, hommes et femmes se sont lâchés, emportés par le rock aérien du maître, tandis que la salle entière était illuminée de centaines de petites lumières de téléphones portables que des fans euphoriques agitaient du fond de la salle pour soutenir leur star. Quitter la scène et ce public fabuleux s'est avéré difficile pour Ali Amrane, qui, après avoir annoncé la dernière chanson du concert *Tavalizt* (la Valise) a gratifié ses admirateurs de deux autres interprétations, dont la fameuse chanson *Akhali Slimane* tant attendue par le public. Rencontrée à la fin du concert, Ali Amrane a livré ses impressions à l'APS en remerciant

le public et déclarant que «c'était extraordinaire, il y avait de l'énergie à en revendre, du partage, de la chaleur, soit tout ce qu'il faut pour un spectacle extraordinaire. Je suis content et comblé», dira-t-il. Ali Amrane, qui a fait trois concerts à Bouira, Béjaïa et Tizi Ouzou, travaille sur un nouvel album, après une année et demi qu'il avait consacré au film *Fadhma N'soumer* de Belkacem Hadjadj, où il campe son premier rôle dans le 7^{ème} art. «Une expérience intéressante» qu'il est prêt à renouveler «si des propositions se présentent» a-t-il dit au passage. «Le travail sur ce nouvel album avance bien, je reste dans mon style que j'ai construit après un travail de longue haleine, quant aux thématiques, il y aura certainement du nouveau», a-t-il ajouté.

R. C.

Membre de la troupe de Ahmed Wahby

Décès du musicien Rahou Boutlelis

Le musicien Rahou Boutlelis est décédé, jeudi dernier à Oran, à l'âge de 75 ans, a-t-on appris par son entourage. Le défunt, membre de la troupe artistique du regretté Ahmed Wahby et de la troupe musicale de la Radio nationale, était un maître du qanoun. De son vivant, il a donné une âme nouvelle au genre musical oranais (el wahrani) et accompagné de nombreux noms célèbres comme Blaoui Houari ou encore la nouvelle génération représentée par Benkheda Baroudi, la défunte Sabah Saghira ou encore Soraya Kinane et bien d'autres. Le

chanteur Zemouri Samir a indiqué à l'APS que le défunt a énormément contribué à la formation d'une véritable relève qui a perpétué le legs des pionniers du genre Wahrani. «Rahou Boutlelis a été un maître et un exemple à suivre. Il n'hésitait pas à transmettre son savoir et ses connaissances aux jeunes. Sa disparition est une véritable perte pour la scène artistique nationale, en générale et oranaise, en particulier», a-t-il ajouté. Une grande foule a accompagné le défunt à sa dernière demeure, au cimetière de Aïn el Beïda où il a été inhumé après la prière d'El Asr.



Festival culturel arabo-indien

L'Orchestre symphonique national en clôture

Le 2^{ème} Festival culturel arabo-indien s'est achevé, jeudi dernier à Alger, avec un concert animé par l'Orchestre symphonique national (OSN) qui a établi de belles passerelles entre les cultures à travers un florilège de pièces issues du classique universel et du patrimoine musical algérien, sous la direction du maestro Amine Kouider. Dans une belle fusion des genres, l'OSN a ravi les spectateurs, nombreux du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, interprétant dans la rigueur académique la 5^{ème} symphonie du compositeur russe, Piotr Ilitch Tchaïkovski (1840-1893), suivie de la musique composée par le Français Maurice Jarre, pour le film *Arrisala* (Le message, réalisé en 1977 par Mustapha El Akad). Les pièces, *Poème symphonique, ballade pour violon*, écrite et arrangée par l'Algérien Sid-Ahmed Belli, *Aâleiki mini salem*, arrangée par Rabah Kadem, *Kalbi ya bladi* de Mustapha Sahnoun et *Ya rayeh* du regretté Dahmane El Harrachi, ont été entonnées ensuite, au plaisir d'une assistance homogène et recueillie. La pièce *Carmina Burana* de Carl Orff, (montée sur un texte de Rabah Kadem), marquant la fin de la soirée, a été rendue dans une interprétation solennelle pleine de détermination. Les instrumentistes de l'OSN, soutenus par une trentaine de membres de la Chorale polyphonique d'Alger (qui était dirigée par le regretté Azizi Hamouli, disparu le 5 octobre dernier) ont brillé de maîtrise et de technique, dans une prestation de haute facture. Les mélodies du terroir algérien et les sonorités orientales des pièces choisies ont empreint le récital de hauteur et de noblesse que le public a pu notamment apprécier dans *Rihla*, un enchaînement des rythmes goubahi, zendali, chaoui, kabyle, targui et tindi, savamment travaillés et distribués. Différentes représentations diplomatiques accréditées à Alger, celles des pays participants à ce festival, notamment accueillies par Nadia Labidi, ministre de la Culture, ont pu saisir des instants de pureté durant lesquels Amine Kouider et l'OSN, ont judicieusement élevé le patrimoine culturel algérien au rang de l'universalité. Né en 1967 à Alger, Amine Kouider a dirigé plusieurs grands orchestres de par le monde, dont l'Orchestre du Kirkov de l'Opéra de Saint-Petersbourg, l'Orchestre international de Paris (France- de 1998 à 2004) et l'Orchestre philharmonique du Qatar (2010). Nommé, entre autre, Artiste pour la paix par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Amine Kouider est également directeur artistique du Chœur et Orchestre philharmonique international en résidence à l'Unesco. Créé en 1992, l'Orchestre symphonique national a été lancé en 1997 sous la direction du regretté maestro Abdelwahab Salim, disparu le 26 novembre 1999. Regroupant actuellement plus de 80 musiciens, l'OSN est dirigé depuis 2001 par le maestro Abdelkader Bouazzara. Le 2^{ème} Festival culturel arabo-indien (événement itinérant accueilli cette année par l'Algérie), tenu du 20 au 27 novembre, a connu la participation de huit pays, en plus de l'Algérie et de l'Inde, dont la Palestine, l'Egypte, la Tunisie, le Maroc et le Soudan. Des spectacles, de danse et de musique, ainsi que des expositions et projections cinématographiques, ont été programmés dans plusieurs salles algéroises en plus des salles des Maisons de la culture des wilayas de Annaba, Boumerdès, Tizi Ouzou, Médéa, Tipasa, Aïn Defla et Tlemcen.

R. C.

PAROLES DE FEMMES

«L'amitié est impossible entre femme et homme : s'il est plus qu'un ami, elle devient moins qu'une amie.»
Comtesse de Blessington



FEMMES

ILS ONT DIT :

«L'amitié finit parfois en amour, mais rarement l'amour en amitié.»

Charles Caleb Colton

ACTUS-FEMMES Page animée par Tinhinan

La jeune fille est en pleine crise d'adolescence

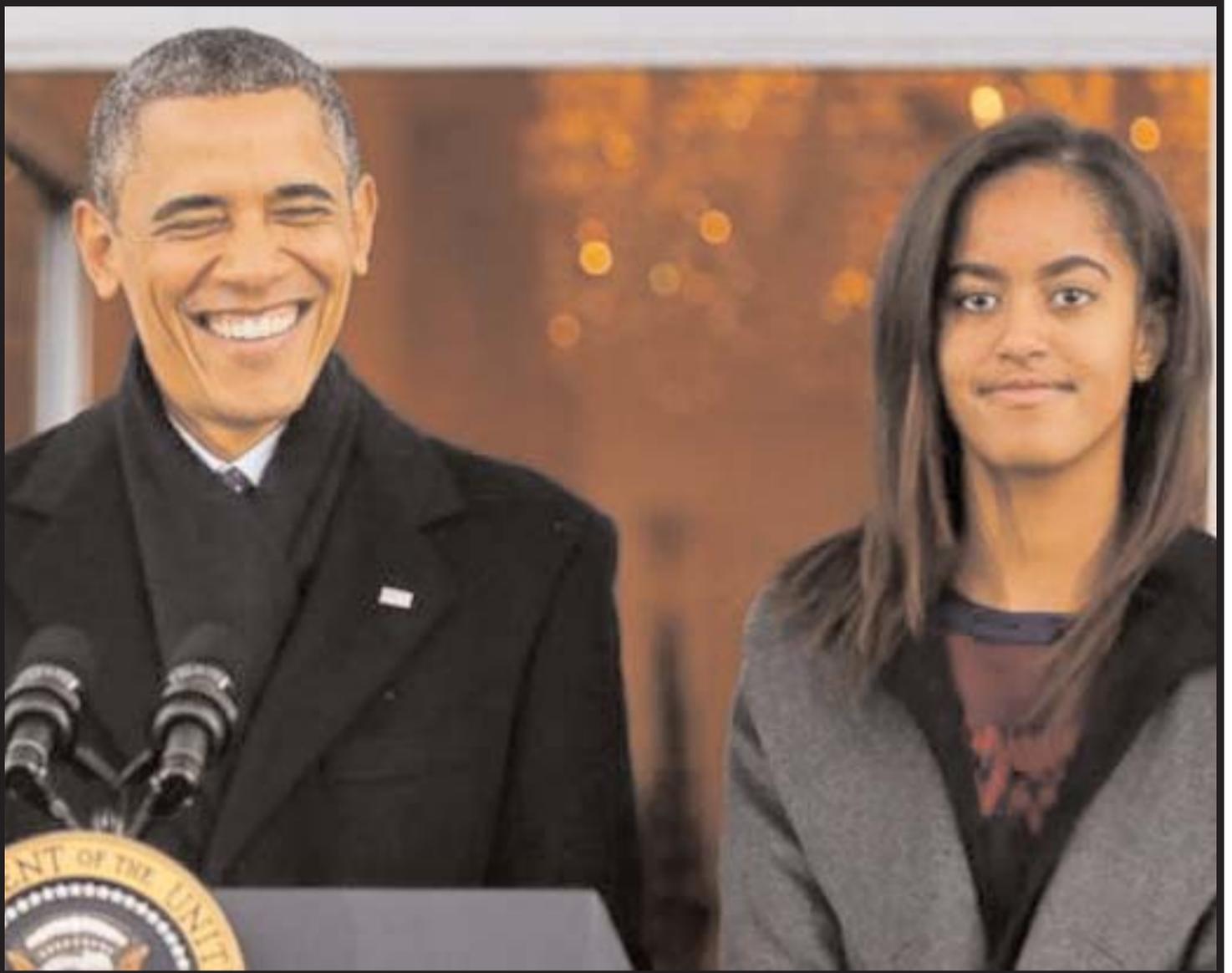
Malia Obama a un peu honte de son père

Pas facile tous les jours d'avoir 16 ans à la Maison-Blanche. Comme les filles de son âge, Malia Obama préférerait se passer des blagues en public de son cher papa président.

Dans quelques années, Malia Obama regardera peut-être ces images avec regret. Hier, la fille aînée du président américain assistait au discours de Thanksgiving de son papa et elle semblait légèrement agacée. Fatiguée d'être utilisée comme la gentille petite fille de la Maison-Blanche, l'adolescente, un brin effrontée, n'a rien caché de sa lassitude en direct à la télévision.

À l'occasion de l'absolution d'une dinde de Thanksgiving, comme le veut la tradition américaine, Barack Obama a souhaité faire participer ses filles. Sasha, 13 ans, est restée discrète derrière son père, mais pour Malia, la cérémonie est vraiment apparue comme une épreuve. Le président a demandé à son aînée si elle souhaitait «caresser Cheese, la dinde gracieuse». L'adolescente lui a répondu d'un «nan» désabusé... Cette cérémonie de «l'amnistie de la dinde» est jugée ridicule par une large partie des Américains et visiblement par les deux soeurs Obama aussi. En se rapprochant de Barack Obama au moment d'acquiescer Cheese, Malia et Sasha n'ont pas réussi à cacher leur embarras de se trouver ainsi associées à un tel événement.

La grande fille de Michelle et Barack Obama donne pas mal de fil à retordre à ses parents. Cet été, Malia a voulu assister avec ses copines au Festival de musique Lollapalooza à Chicago. C'est donc escortée discrètement par le service de sécurité de la Maison-Blanche qu'elle a pu profiter des shows de Outkast, Eminem et Arctic Monkeys.



BIEN-ÊTRE



Six symptômes du stress et comment les traiter

nés, qui contribuera à revitaliser votre chevelu.

VOS CHEVEUX BLANCHISSENT

Vous l'avez remarqué : ceux qui occupent les fonctions les plus stressantes voient leurs cheveux blanchir plus vite que les autres. La raison, encore mal connue, serait à chercher dans une migration des mélanocytes – les cellules en charge de la pigmentation de nos cheveux – du cuir chevelu vers d'autres parties de notre corps, pour les renforcer.

Comment y remédier : Il n'y a pas de formule miracle anti cheveux blancs. Mais une perte de pigmentation liée au stress peut être ralentie par une meilleure hygiène de vie et un régime alimentaire adapté. Certaines couleurs appliquées en salon voient également leur efficacité renforcée par une composition plus grasse, à même de pénétrer plus avant vers les racines de nos cheveux. Demandez conseil à votre coiffeur.

VOS ONGLES DEVIENNENT CASSANTS

Vos ongles en disent long sur votre santé. Toutefois, contrairement à certaines idées reçues, la fatigue et le stress n'entraînent pas nécessairement un affaiblissement des ongles. En revanche, nous sommes plus enclins à les ronger et à gratter les petites cuticules, ce qui les rend plus vulnérables aux infections et aux gonflements. A long terme, cela peut déformer vos ongles et les rendre durablement cassants.

Comment y remédier : Si vous avez entamé vos cuticules jusqu'à les rendre rouges, une pommade antibiotique sera nécessaire pour limiter l'infection. Avant d'en arriver là, prenez soin d'appliquer régulièrement sur vos ongles une huile nourrissante à base d'amande douce. Pour les accros aux ongles rongés, le plus simple est sans doute de vous offrir une manucure complète. Vous serez sans doute plus réticente à l'idée de détruire ces ongles parfaits.

VOS ONGLES NE POUSSENT PLUS

Comme pour la perte de cheveux, le ralentissement de la croissance de vos ongles en période de stress est à rapprocher du rassemblement de vos énergies vers vos organes vitaux, au

détriment des parties moins «essentielles» de votre corps. En cas d'épisode prolongé, de petites lignes blanches peuvent également apparaître, qui marquent aussi une carence en fer ou en magnésium.

Comment y remédier : Le ralentissement de la croissance de vos ongles n'est pas une pathologie à proprement parler. Toutefois, pour éviter de voir le phénomène s'éterniser, veillez à diversifier votre régime alimentaire, en l'enrichissant si nécessaire par des compléments en fer et en magnésium.

L'ACNÉ FAIT SON RETOUR

Vous pensiez avoir tourné la page de l'adolescence, et pourtant, ces boutons qui se multiplient ressemblent fort à de l'acné. Souvenez-vous : ces accès étaient renforcés en période d'examen. C'est le même phénomène qui est ici à l'œuvre : de hauts niveaux d'adrénaline et de cortisol entraînent une plus forte production de glucose par votre corps, l'un des facteurs déclenchants de l'acné.

Comment y remédier : L'acné liée au stress est traitée comme l'acné juvénile : un traitement dermatologique s'avèrera sans doute nécessaire et efficace, mais il conviendra de le compléter par un régime alimentaire riche en vitamines et surtout par un sommeil plus régulier et important.

VOTRE PEAU SE CREUSE ET S'ASSÈCHE

Ces pics de glucose dans votre sang augmentent également le taux de sucre dans le collagène, la protéine qui donne sa structure à la peau. Celui-ci a alors tendance à se durcir, ce qui peut donner à votre visage, notamment, une apparence plus grasse et, dans un second temps, plus sèche. De fines rides peuvent alors faire leur apparition, tout comme des plaques rouges ponctuelles.

Comment y remédier : Un ajustement de votre régime alimentaire peut contrer le processus, et un diététicien sera ici précieux. Commencez néanmoins par limiter les apports en glucides et faites-vous prescrire des antioxydants. Votre collagène ne s'en portera que mieux.

Les angoisses n'affectent pas que votre humeur ou votre sommeil. Votre corps peut également être un marqueur d'une dose de stress trop importante, et vous permettre de rectifier le tir avant d'en subir les conséquences. Voici quelques-uns des symptômes à surveiller de près.

VOUS PERDEZ DES CHEVEUX

Une belle chevelure est un atout, mais pas une fonction vitale. Votre corps le sait et, lorsqu'il est soumis à une pression trop forte, il concentre vos énergies là où elles sont les plus importantes, au détriment des autres. Vos cheveux font partie de cette catégorie, ce qui explique qu'anxiété rime souvent avec des chutes abondantes.

Comment y remédier : Un régime alimentaire riche en vitamines B, en zinc et en fer, essentiels à la croissance capillaire, constitue un premier axe de traitement, idéalement associé à une pratique de maîtrise du stress (yoga, relaxation). Dans le même temps, utilisez un shampoing raffermissant riche en acides ami-



Les DEBATS

Quotidien national
d'information

Edité par la SARL
MAHMOUDI INFO

Le fondateur

Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.78.14.16** -

Fax : **021.78.14.17** - Service Publicité : **021.78.14.17** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : **http://www.lesdebats.com** • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

SPORTS

Equipe nationale

Raouraoua reste optimiste

Le patron de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a révélé que le match amical de l'EN face à son homologue tunisienne en janvier devrait être «l'unique test préparatoire» des Verts, en vue de CAN-2015 en Guinée équatoriale.

«Nous sommes tombés d'accord avec nos amis tunisiens sur la programmation d'un match amical en janvier. Il sera l'unique test avant le début de la compétition. Seulement, la date de la tenue de cette rencontre n'a pas encore été fixée, cela dépendra du jour de notre entrée en lice à la CAN», a affirmé le premier responsable de l'instance fédérale.

«Nous devons attendre la date de notre premier match à la CAN pour fixer celle du rendez-vous



face aux Tunisiens», a expliqué Raouraoua. En outre, le président de la FAF a réaffirmé que le programme de préparation des Verts en vue de la CAN-2015 «sera élaboré à l'issue du tirage au sort de la phase finale».

«Le stage de préparation aura lieu à Sidi Moussa au début du mois de janvier, cela est une certitude», a-t-il souligné.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a indiqué, sur un autre plan, que l'équipe nationale «est capable» d'aller loin dans de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

«Je reste confiant quant à une belle participation lors de la prochaine CAN. Je pense que nous avons une équipe capable d'aller

loin», a affirmé le premier responsable de l'instance fédérale.

L'Algérie sera fixée sur ses adversaires de la CAN 2015, mercredi 3 décembre, à l'occasion du tirage au sort prévu à Malabo.

«Nous devons attendre le résultat du tirage au sort et voir qui seront nos adversaires, mais je ne focalise par trop sur cet aspect du moment que nous avons une équipe prête à relever le défi», a-t-il ajouté.

L'Algérie, premier pays à avoir composé son billet pour la prochaine CAN, jouera un match amical en janvier prochain face à la Tunisie, à Tunis ou à Monastir. Ce sera l'unique rendez-vous préparatoire avant le coup d'envoi de la compétition.

Imad M.

MC Alger

La direction a mis le paquet pour Arthur Jorge

■ L'entraîneur portugais, Arthur Jorge, s'est officiellement engagé avec le MC Alger pour une durée de dix-huit (18 mois) et un salaire mensuel de 20.000 euros, a indiqué, jeudi, la direction du club de Ligue 1 algérienne de football.

Le contrat stipule «qu'une première évaluation du travail d'Arthur Jorge se fera à la fin de la saison 2014-2015», précise un communiqué du MCA transmis à l'APS.

L'ancien champion d'Europe avec le FC Porto (Portugal) en 1987 succède à Boualem Charef, démis de ses fonctions depuis pratiquement trois semaines, «pour insuffisance de résultats».

Le nouveau coach du Doyen entamera sa nouvelle mission le 1^{er} décembre prochain, a informé la même source, tout en appelant les joueurs, le staff technique et les supporters à «faire preuve de solidarité et à redoubler les efforts» pour aider le nouvel entraîneur à relever le défi.

Avant d'affronter l'USM Harrach vendredi (hier nldr) au stade Mohammadia (Alger), pour le compte de la 12^e journée du championnat, le MCA est bon dernier au classement avec 9 points. L'équipe reste sur cinq défaites de suite, dont la dernière sur le terrain de l'ES Sétif (2-1) mardi dernier en match retard.

Le technicien portugais de 68 ans sera épaulé par deux assistants qu'il a lui-même choisis, parmi eux l'ancien international brésilien du Paris Saint-Germain, Valdo.

Depuis le départ de Charef, c'est le directeur technique de l'équipe, Boualem Laroum qui assure l'intérim.

Décision de la LFP

Le MCA, le MCO et le RCA pourraient être interdits de recrutement

■ Trois clubs de la Ligue 1 algérienne, le MC Alger, le MC Oran et le RC Arbaâ seront interdits de recrutement au cours du prochain mercato d'hiver s'ils ne règlent pas leurs dettes envers d'anciens joueurs de leurs équipes, a indiqué, jeudi, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj. Les clubs en question ont fait l'objet de plaintes auprès de la commission de règlement des litiges de la Fédération algérienne de football (FAF) de la part de joueurs ayant quitté leurs équipes respectives mais sans pour autant qu'ils ne soient régularisés. «Si ces formations n'honorent pas leurs engagements envers leurs anciens joueurs, elles seront interdites de recrutement lors de la prochaine période des transferts d'hiver (du 15 décembre 2014 au 15 janvier 2015, nldr)», a averti le patron de la LFP.

Le CAB Bou-Arréridj et l'AS Khroub, de la Ligue 2, sont également menacés d'interdiction de recrutement pour les mêmes raisons, a encore précisé Kerbadj, soulignant que plusieurs autres plaintes du genre seront bientôt traitées par le Tribunal arbitral sportif (TAS) dont le verdict pourrait rallonger la liste des équipes menacées d'interdiction de recrutement.

Ministère des Sports

Tahmi appelle à revenir aux terrains gazonnés

■ Les pelouses en gazon naturel ont désormais «une place de choix» dans les projets de stades en Algérie, car le football «se joue mieux» sur l'herbe, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.

«Sur les 1.300 stades de football existants, 35 seulement sont dotés de pelouses en gazon naturel. Un constat qui nous amène à nous pencher sérieusement sur cette question car le football se joue mieux sur du gazon naturel» a déclaré Tahmi à la presse en ouverture d'une journée d'étude sur «la pose et l'entretien de surfaces en gazon naturel».

«Une bonne partie des pelouses ne sont pas en bon état. Nous avons voulu à travers cette journée faire intervenir des spécialistes pour donner des éclairages et d'éventuelles options», a indiqué le premier responsable du sport en Algérie.

L'artificial a sensiblement pris le dessus ces dernières années sur le naturel dans les stades algériens ce qui a poussé le ministère des Sports à limiter le recours au tartan.

«Nous avons donné instruction pour ne pas transformer les terrains de gazon naturel en surfaces syn-

thétiques sauf nécessité extrême. Les OPOW ont bénéficié de matériel pour assurer leur bon entretien», a souligné Tahmi.

Durant les années 1990, beaucoup de stades gazonnés en Algérie ont changé leur pelouse naturelle contre un tartan artificiel, en raison de la détérioration du gazon. Cela avait concerné, à titre d'exemple, les stades d'Oran, Relizane, Tiaret, Bel-Abbès et Béjaïa.

Exceptées les pelouses du stade Mustapha-Tchaker de Blida et du Chahid-Hamlaoui de Constantine qui sont bien entretenues, les autres pelouses en gazon se trouvent dans un piteux état, notamment celles de Annaba (19-Mai 1945 et Colonel-Chabou). Plusieurs experts algériens et étrangers évoqueront, lors de cette journée thématique, leurs expériences dans la pose et l'entretien des surfaces de jeu naturelles.

La première communication sous le thème «l'importance du sol dans la réussite d'un terrain de football» sera donné par Aboud Salah Bey, directeur général du Bureau national d'études et développement rural (Bnedrer).

Les responsables des parcs omnisports (OPOW) ainsi que le directeur du sport militaire, le général major Meguedad Benziane, étaient présents à l'ouverture de cette rencontre.

La qualité de sol et le niveau d'entretien des pelouses en gazon naturel sont déterminants dans la performance et la durée de vie de ces surfaces naturelles, ont estimé, jeudi à Alger, des experts algériens et étrangers spécialisés dans la gestion de terrains de football et de rugby.

Intervenant au cours d'une journée d'étude sur la pose et l'entretien de surfaces en gazon naturel, ces experts-agronomes ont évoqué leurs expériences dans différents stades en France, en Angleterre, en Afrique et en Asie. «Les gens parlent à chaque fois de la qualité de gazon pour critiquer une mauvaise de surface de jeu. On n'est pas du tout d'accord avec cette approche, car souvent c'est la qualité de sol qui pose problème», a indiqué Patrice Therre, P-dg de Novareea, du Laboratoire français de contrôle de gazon agréé par la Fédération internationale de football (FIFA).

Championnat de l'UNAF

Oran accueillera l'édition 2015 du 8 au 16 janvier

■ Le championnat de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des moins de 23 ans, qu'abritera l'Algérie entre le 8 et le 16 janvier prochain, aura lieu à Oran, a appris, l'APS jeudi, auprès de Mahfoud Kerbadj, président de la Ligue de football professionnel (LFP) et membre du bureau exécutif de la Fédération algérienne

(FAF). Outre l'Algérie, les sélections de Libye, Tunisie, Maroc et Egypte devraient être du rendez-vous. Le tournoi, dont les matchs sont programmés au stade Ahmed-Zabana, sera une aubaine pour les équipes participantes pour préparer les éliminatoires du championnat d'Afrique de la catégorie prévu fin 2015 en RD

Congo, un rendez-vous qualificatif aux JO-2016. La sélection algérienne entraînée par le Suisse, Pierre-André Shurmann depuis septembre dernier, a disputé quatre matchs amicaux jusque-là, soldés tous par des victoires (deux fois 1-0 sur le terrain du Qatar, 3-0 et 1-0 à domicile contre le Mali).

Coupe d'Afrique de basket-ball (éliminatoires)

Victoire du GSP devant l'IR Tanger

■ Le GS Pétroliers a décroché une deuxième victoire au tournoi qualificatif (Zone 1) à la Coupe d'Afrique des clubs champions de basket-ball, en s'imposant devant l'IR Tanger du Maroc sur le score de 77 à 67, en match comptant pour la 2^e journée de compétition, disputé jeudi à Radès en Tunisie.

Cette victoire permet aux champions d'Algérie de conforter leur place de lea-

der avec 4 points, après leur victoire, mercredi, face au Chabab Rif Al Houceima (Maroc) sur le score de 87 à 64. Le deuxième représentant algérien dans la compétition, le CRB Dar Beïda dispute actuellement son deuxième match devant le club organisateur à savoir l'ES Radès.

Le troisième match de la journée a vu la victoire du Sporting d'Alexandrie

(Egypte) devant Chabab Rif Al Houceima (90-70).

Le club tunisien de l'US Monastir est exempt de la deuxième journée de compétition. Les deux premiers à l'issue de ce tournoi, seront qualifiés pour la phase finale de la 29^e Coupe d'Afrique des clubs champions, qui sera organisée par le Club Africain du 12 au 21 décembre prochain.



Algier
Ensoleillé
Min 22 °C
Max 32 °C



Oran
Ensoleillé
Min 20 °C
Max 33 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 21 °C
Max 37 °C

http://www.lesdebats.com

Sahara occidental

Les Eurodéputés dénoncent les violations des droits de l'homme par le Maroc

Des Eurodéputés ont dénoncé, hier, les violations «systématiques» des droits de l'homme commises par le Maroc dans les territoires occupés du Sahara occidental. Dans une déclaration rendue publique à l'occasion de la tenue au Maroc du 2^{ème} Forum mondial des droits de l'homme, ces eurodéputés ont dénoncé la situation générale des droits de l'homme au Maroc et dans les territoires occupés du Sahara occidental.

«Les autorités marocaines bafouent systématiquement les droits des Sahraouis dans les territoires occupés. Cela va de l'interdiction de toute liberté de réunion, d'expression, d'association ou de mouvement à la torture des prisonniers qui sont le plus souvent victimes de procès iniques», ont-ils déploré.

Les Eurodéputés ont affirmé, dans leur déclaration, que ce Forum «ne doit pas cacher la situation grave des droits humains qui prévaut au Maroc occupés du Sahara occidental». «Il ne doit pas constituer un effort cosmétique. Au contraire, il doit provoquer un sursaut de la communauté internationale et, donc de l'Union européenne, pour qu'elle exerce une pression décisive sur le Maroc pour l'amener à cesser toute violation des droits humains», ont-ils souligné. Les Eurodéputés ont déclaré soutenir les organisations de défense des droits humains qui boycottent l'événement, comme la Ligue marocaine des droits de l'homme et les ONG sahraouies de défense des droits humains.

«Nous demandons à tous ceux qui sont épris de justice de dénoncer fortement les violations des droits de l'homme commises par l'Etat marocain», ont-ils ajouté.

R. N.

Tunisie

Un militaire tué dans un attentat terroriste

Un caporal de l'armée nationale tunisienne a été tué dans la nuit de jeudi à vendredi lors d'une attaque terroriste menée contre la caserne militaire de Zaârou à Menzel Bourguiba (Bizerte), a rapporté l'Agence tunisienne TAP.

«Il montait la garde à l'entrée de cette installation militaire», a précisé l'agence.

«Une large opération de ratisage a été lancée pour capturer les auteurs de cet attentat», ajoute la même source.

R. I.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr



Tizi Ouzou

Les assassins du propriétaire d'un hôtel interpellés



Les présumés auteurs de l'assassinat du propriétaire d'un hôtel privé, situé au boulevard Stiti Ali de la ville de Tizi Ouzou, commis le 31 décembre 2013, ont été interpellés dans le courant de cette semaine par la police, a-t-on indiqué, hier, à la Sûreté de wilaya.

Après près d'un an d'enquête menée par la brigade de recherches et d'investigation

(BRI), où plusieurs personnes ont été entendus, les policiers ont réussi à identifier et à interpellier les présumés auteurs de ce crime, qui a coûté la vie à M. Mohand Ameziane, alors âgé de 78 ans, a-t-on souligné à la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les mis en cause dans cette affaire de meurtre qui avait ébranlé la région à l'aube de l'année 2014, après la

découverte, le 1^{er} janvier, du corps sans vie de celui que ses amis et proches appelaient affectueusement Da Mhand, sont deux individus âgés de 35 et 36 ans, dont un est un repris de justice, a-t-on indiqué. Présentés au parquet de Tizi Ouzou, lundi dernier, les deux présumés assassins ont été placés en détention préventive pour le chef d'accusation d'homicide volontaire avec préméditation suivi de vol, a-t-on précisé de même source. Le propriétaire de l'hôtel avait été retrouvé assassiné en son domicile, sis à la cité Lougar, le 1^{er} janvier 2014, par des membres de sa famille inquiets de ne pas avoir de ses nouvelles. Il gisait dans une mare de sang, les mains ligotées et portant plusieurs coups causés par une arme blanche.

R. R.

L'anthropologue et sociologue attachée à l'Algérie

Fanny Colonna enterrée aujourd'hui à Constantine

L'anthropologue et sociologue, Fanny Colonna, décédée le 20 novembre à l'âge de 80 ans, sera enterrée aujourd'hui au cimetière chrétien de Constantine, apprend-on dans l'hommage de Mohammed Harbi, lu à Paris, lors de la célébration religieuse en mémoire de cette spécialiste de l'Algérie.

L'amour de Fanny pour sa terre natale, qu'elle a «exprimé tout au long de la guerre civile des années 1990 et jusqu'à son dernier souffle, a transformé sa vie de manière à lui donner un sens que la mort ne peut lui ravir», a notamment souligné l'historien et universitari

algérien dans son hommage à cette passionnée de l'Aurès.

Pour Harbi, cette profession de foi du regretté Pierre Chaulat «nous ne venons pas en aide au FLN, nous sommes Algériens comme vous : notre sol, notre patrie, c'est l'Algérie, nous la défendons avec vous. Nous sommes du FLN», est aussi celle de Fanny.

Fanny Colonna est née d'une famille établie depuis la fin du XIX^{ème} siècle en Algérie où elle vécut jusqu'en 1993. Elle a mené de nombreuses recherches en sociologie et enseigné dans des universités algériennes.

R. N.

Libye

Un officier proche du général Haftar tué

Des hommes armés ont tué un officier proche du général à la retraite, Khalifa Haftar, à Ajdabiya dans l'est de la Libye, a indiqué hier un porte-parole militaire.

«Le général Abdelmajid Al-Zwei a été tué jeudi soir par trois hommes armés» dans la ville d'Ajdabiya (est), a déclaré le colonel Ahmed al-Mesmari, porte-parole du chef d'état-major de l'armée loyale au général Haftar, cité par l'AFP.

Selon lui, la victime avait également des liens de parenté avec le général à la retraite, Haftar, qui mène une opération contre les groupes islamistes armés et dont les forces sont appuyées par les forces du gouvernement d'Abdallah al-Theni reconnu par la communauté internationale. Le général al-Zwei a tenté de se défendre et a tiré sur les assaillants, blessant l'un d'eux qui a ensuite succombé, selon la même source.

Une source médicale a confirmé la mort du général al-Zwei ainsi qu'un des assaillants. Al-Zwei était l'un des principaux commandants de l'opération lancée à Benghazi contre les groupes islamistes qualifiés de terroristes. Les officiers de l'armée sont régulièrement visés par des attaques et assassinats dans l'est libyen où les islamistes radicaux sont pointés du doigt.

R. N.

ACTU...

Annaba

Le wali de Annaba victime d'une crise cardiaque

Le wali de Annaba, Mohamed Mounib Sendid, a été victime, dans la nuit de mardi à mercredi vers 2 h du matin, en son domicile, d'une crise cardiaque et se trouverait en ce moment dans un état sérieux. Pris en charge rapidement par les secours et conduit au CHU de Annaba, il a été vite constaté que son état requiert une évacuation à l'étranger. En effet, jeudi dernier, le wali a été évacué par avion sanitaire d'Europe Assistance vers Paris (France), ses médecins redoutant une seconde attaque. Des rumeurs se sont aussitôt répandues dans la ville, comme une traînée de poudre, affirmant que le wali a été menacé avec une arme par un notable de la cité. Un fait démenti formellement par les autorités civiles et militaires contactées par le journal électronique Algérie 1.

Tlemcen

Saisie de 19 kg de kif traité

Plus de 19 kg de kif traité ont été récupérés dernièrement par la Gendarmerie nationale dans les wilaya de Tlemcen, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité.

«A Tlemcen, les gendarmes de la brigade de Maghnia ont récupéré un sac en plastique renfermant 19,5 kg de kif traité, abandonné près d'une habitation en cours de réalisation à Maghnia», précise la même source. Par ailleurs, dans la wilaya de Laghouat, les gendarmes de la brigade d'El Assafia ont interpellé, au niveau de la zone de Merigha, commune de Laghouat, une personne à bord d'un véhicule en possession de 480 comprimés et huit flacons de psychotropes de différentes marques», ajoute la même source.

R. R.

Bleda

Secousse tellurique de 3,6 enregistrée

Une secousse tellurique de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée jeudi dernier à 23h10 dans la wilaya de Bleda, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse a été localisé à trois km au nord-ouest de Hammam Melouane, dans la wilaya de Bleda.

R. R.

Port d'Oran

Saisie d'une importante quantité d'amorces pour fusil

Une importante quantité d'amorces pour fusil transportée par un passager venant de Marseille a été saisie par les douaniers du port d'Oran, a-t-on appris, jeudi dernier, de la chargée de la communication des Douanes de la wilaya d'Oran.

La saisie a été opérée, mercredi dernier, lors du traitement des passagers venant de Marseille à bord du car-ferry El Djazair 2. Le fouille du véhicule de ce voyageur, un Algérien vivant à l'étranger, a permis la découverte de 5 000 amorces pour fusil de marque Chedito, 80 000 amorces pour fusil à baguette de marque Dynamite Nobel, 5 000 autres pour fusil à baguette N° 1081 et 6,5 kilos d'amorces pour fusil, ajoute-t-on de même source.

Une enquête a été ouverte pour élucider cette affaire, précise la même responsable.

R. R.